



# **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour  
**L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador**

Mars 2023

Rapport final

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des**

## **Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

## **Préface**

L'objectif principal de ce mandat consiste à tester la méthodologie développée dans un mandat précédent qui s'est déroulé en 2020-2021, pour valider son applicabilité à comparer les niveaux de service entre une Première Nation et une municipalité.

Les auteurs de ce rapport ont travaillé dans le domaine de la gestion des actifs auprès de Premières Nations et municipalités depuis les années quatre-vingt-dix :

Guy Félio, PhD, P.Eng., FIAM, FCSCE

Marie-Élaine Desbiens, ing., M.Sc.

L'appui fourni par l'APNQL et la participation de son gestionnaire de projet, monsieur Guy Latouche, ont constitué un apport essentiel à l'aboutissement de ce projet.

Les membres du personnel du Conseil des Atikamekw de Wemotaci ainsi que de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) ont été mobilisés pour la collecte des données. Ils ont fourni des renseignements inestimables sur le contexte entourant les services rendus aux résidents par le biais de nombreux entretiens. Leur contribution a été cruciale dans l'élaboration de la méthodologie de comparaison :

Isabelle Wood, directrice générale, Wemotaci

Fabien Paul, consultant en habitation, Wemotaci

Serge Petiquay, coordonnateur S.G.E. Travaux publics et voirie, Wemotaci

Soter Newashish, chargé de projets spéciaux, Wemotaci

Maybelline Chilton, Direction Développement social et de la main-d'œuvre

Susie Nepton, CSSPNQL

Jean-Denis Gill, CSSPNQL

Georges-Auguste Legault, consultant CSSSPNQL

Nous tenons de plus à remercier les intervenants spéciaux, résidents de la ville de La Tuque, pour leur contribution sur le contexte spécifique et les services offerts aux citoyens du secteur Parent de La Tuque. Ces intervenants ont été mobilisés, car les fonctionnaires de la Ville de La Tuque n'ont pas répondu positivement à notre demande de contribution.

Louis Loiselle, retraité de la Ville de La Tuque

Éric Chagnon, conseiller du secteur Parent de la Ville de la Tuque

# **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

## **Table des matières**

|          |  |    |
|----------|--|----|
| 1        | Contexte .....   | 1  |
| 2        | Mandat, objectifs et contenu du rapport .....  | 1  |
| 3        | Plan de travail .....  | 2  |
| 4        | Équipe de projet.....  | 2  |
| 5        | Rappel du schéma conceptuel de la méthodologie .....   | 3  |
| 6        | Identification des organisations participantes.....  | 5  |
| 6.1      | Choix des communautés et confirmation de participation .....   | 5  |
| 6.2      | Identification des personnes-ressources .....  | 6  |
| 7        | Collecte de données et Plan d'engagement .....   | 6  |
| 7.1      | Collecte de données .....  | 6  |
| 7.2      | Plan d'engagement des intervenants .....   | 7  |
| 8        | Analyse des données et niveaux de service différents.....  | 9  |
| 8.1      | Données quantitatives versus données qualitatives.....   | 9  |
| 8.2      | Comparaison des niveaux de service pour les services fournis par la Première Nation (huit indicateurs de service)..... | 18 |
| 9        | Résultats de la comparaison et identification des différences marquantes .....   | 20 |
| 9.1      | Résultats présentés par service et principaux constats.....  | 20 |
| 9.2      | Synthèse des observations.....   | 29 |
| 10       | Conclusion.....  | 30 |
| 11       | Recommandations .....  | 31 |
| ANNEXE 1 | Fichier Excel documentant les données et les résultats de l'analyse (Document séparé) .                                | 32 |

## **Liste des figures**

|           |   |   |
|-----------|---|---|
| Figure 1. | Survol des phases du projet .....                               | 2 |
| Figure 2. | Équipe de projet .....  | 3 |
| Figure 3. | Schéma conceptuel de la méthodologie .....                      | 4 |
| Figure 4. | Localisation des communautés choisies pour la comparaison ..... | 5 |

## **Liste des tableaux**

|            |  |    |
|------------|--|----|
| Tableau 1. | Intervenants rencontrés et sujets traités.....     | 8  |
| Tableau 2. | Synthèse des éléments de contexte pertinents ..... | 10 |

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

### **1 CONTEXTE**

Dans le cadre du transfert éventuel aux Premières Nations du contrôle du logement et de l'infrastructure, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) a réalisé une analyse comparative des niveaux de service en matière de fonctionnement et entretien (F&E) des infrastructures communautaires dans la région du Québec. L'analyse a permis de développer une méthodologie basée sur des entretiens avec le personnel de trois Premières Nations et de trois municipalités de taille comparable et situées dans la même sous-région ainsi qu'une revue de littérature et de lois pertinentes au sujet traité.

Les Premières Nations disposent maintenant d'un outil qui les aidera dans leur démarche vers l'autodétermination, plus particulièrement à identifier un niveau de service acceptable et le financement corollaire. Considérant l'intérêt suscité par la méthodologie auprès des partenaires et représentants des Premières Nations, l'APNQL a entamé une deuxième phase à cette démarche. Celle-ci consiste à tester l'application de la méthodologie auprès d'une Première Nation jumelée à une municipalité.

Depuis le lancement de l'outil d'analyse comparative en juillet 2021, la méthodologie a été adaptée dans deux projets visant l'identification de niveaux de service dans des communautés des Premières Nations afin de déterminer leurs besoins en actifs. La section décrivant le profil contextuel des communautés a été spécifiquement utilisée. Le premier projet implique 25 Premières Nations du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique et du Manitoba engagées dans des négociations de transfert de responsabilités. Le deuxième projet s'inscrit dans le cadre des négociations de 21 Premières Nations du nord-ouest de l'Ontario faisant partie du Robinson Huron Waawiindaamaagewin (traité Robinson-Huron de 1850) avec le gouvernement.

### **2 MANDAT, OBJECTIFS ET CONTENU DU RAPPORT**

L'APNQL a mandaté l'équipe de projet de la phase 1 pour procéder à l'application de la méthodologie d'analyse comparative des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité comparable. Ce mandat s'inscrit dans la continuité des efforts de la Direction générale de la réforme des services en habitation et infrastructure (RSHI) supportant l'avancement de l'autodétermination des Premières Nations.

La méthodologie ayant été développée a fait l'objet d'une expérimentation auprès d'une communauté des Premières Nations et d'une municipalité de la région du Québec ayant déjà participé à la phase de développement de la méthodologie. Ce choix s'est imposé dans le but de maximiser les efforts déjà consentis pour la cueillette préliminaire des informations. Ce projet est supervisé et géré par l'APNQL, mandataire de Services aux Autochtones Canada (SAC).

Le présent rapport résume les différentes étapes de réalisation du projet, la démarche de collecte d'information, le bilan des entretiens qui ont eu lieu avec les participants, les résultats de l'analyse des données et les constats qui ont mené à l'ajustement de la méthodologie. Le rapport contient aussi des observations et des recommandations sur l'utilisation future de la méthodologie. Finalement, un fichier

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

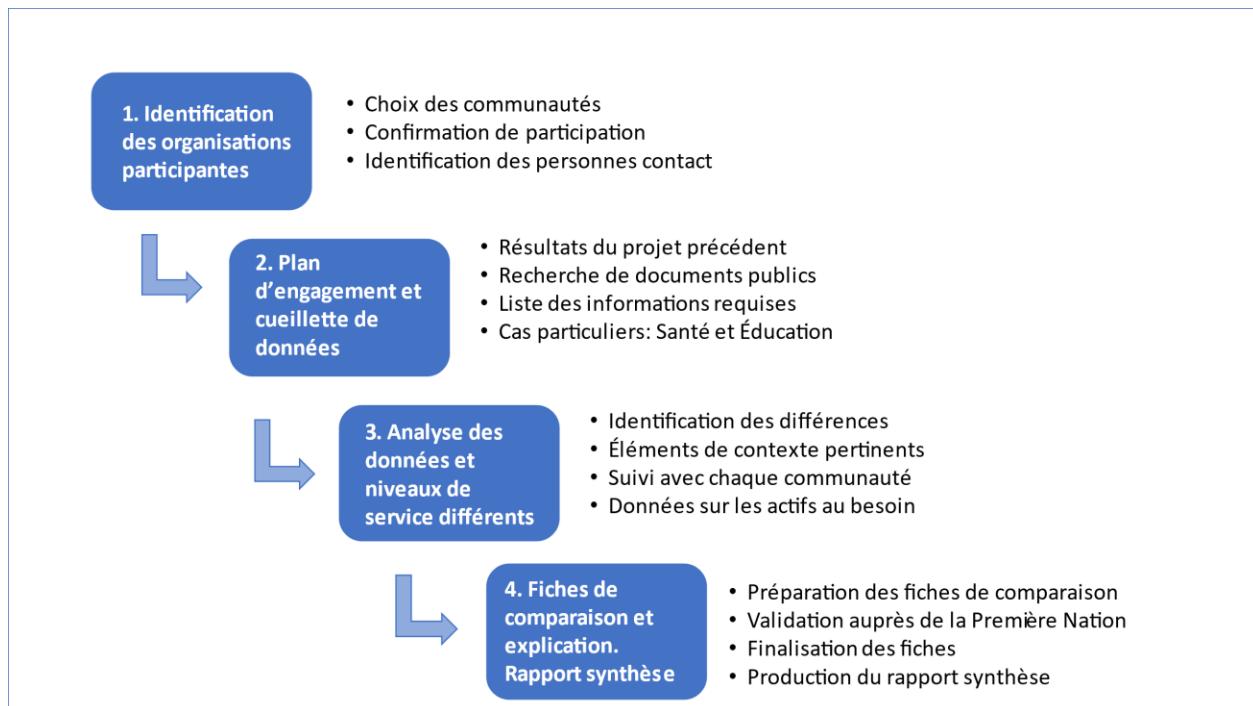
Excel contenant l'ensemble des feuillets formant la démarche méthodologique et colligeant toutes les données recueillies fait partie intégrante de ce rapport.

### **3 PLAN DE TRAVAIL**

Le plan de travail suivi par l'équipe de projet comportait quatre étapes principales :

- 1) Identification des organisations participantes pour l'analyse comparative à mobiliser parmi les organisations ayant contribué au développement de la méthodologie.
- 2) Développement d'un plan d'engagement et collecte de données auprès des organisations retenues sur le contexte et les services;
- 3) Analyse des données recueillies, identification des différences de niveaux de service;
- 4) Développement des fiches de comparaison pour les services dont les niveaux de service sont différents et explication (contexte et actifs). Production d'un rapport synthèse.

La figure 1 illustre les principales étapes de l'étude.



*Figure 1. Survol des phases du projet*

### **4 ÉQUIPE DE PROJET**

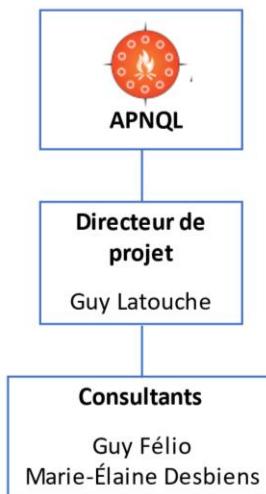
Pour mettre en œuvre ce plan de travail, l'équipe de projet a été constituée de deux experts dont l'implication varie selon les étapes et les thèmes discutés. Ces experts sont appuyés par le représentant de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des**

### **Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

Les experts ont été retenus sur la base de leur expérience de travail auprès des municipalités et des Premières Nations, ainsi que de leur compétence en gestion d'actifs. La figure 2 illustre l'organisation de l'équipe du projet.



*Figure 2. Équipe de projet*

## **5 RAPPEL DU SCHEMA CONCEPTUEL DE LA METHODOLOGIE**

Certains éléments ont soutenu le développement et l'application de la méthodologie de comparaison. Il a été clairement établi qu'une connaissance étendue du contexte de gouvernance et des conditions de vie ainsi que des particularités culturelles de la Première Nation serait déterminante dans la compréhension des niveaux de service offerts et à comparer avec ceux de la municipalité jumelée. Un autre des principes importants de cette méthodologie était qu'elle doit être flexible.

Du point de vue plus technique, les services visés par l'analyse appartiennent à deux catégories, les services obligatoires (imposés par les lois et règlements) et les services communautaires (choix de la communauté). Ces deux types de services ont été évalués de façon uniforme.

Finalement, une distinction a été faite entre les niveaux de service attribuables aux services (stratégiques) et ceux attribuables aux actifs (opérationnels). Ces derniers doivent permettre d'expliquer en tout ou en partie les différences entre les niveaux de service des deux organisations.

La figure 3 qui suit présente le schéma conceptuel ayant servi à développer la méthodologie et montre l'importance accordée au volet contextuel comme première étape de collecte d'information. Ensuite la démarche s'intéresse à l'offre de services en documentant, dans un premier temps, les indicateurs de service et, si requis les indicateurs pour les actifs comme tels.

## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL

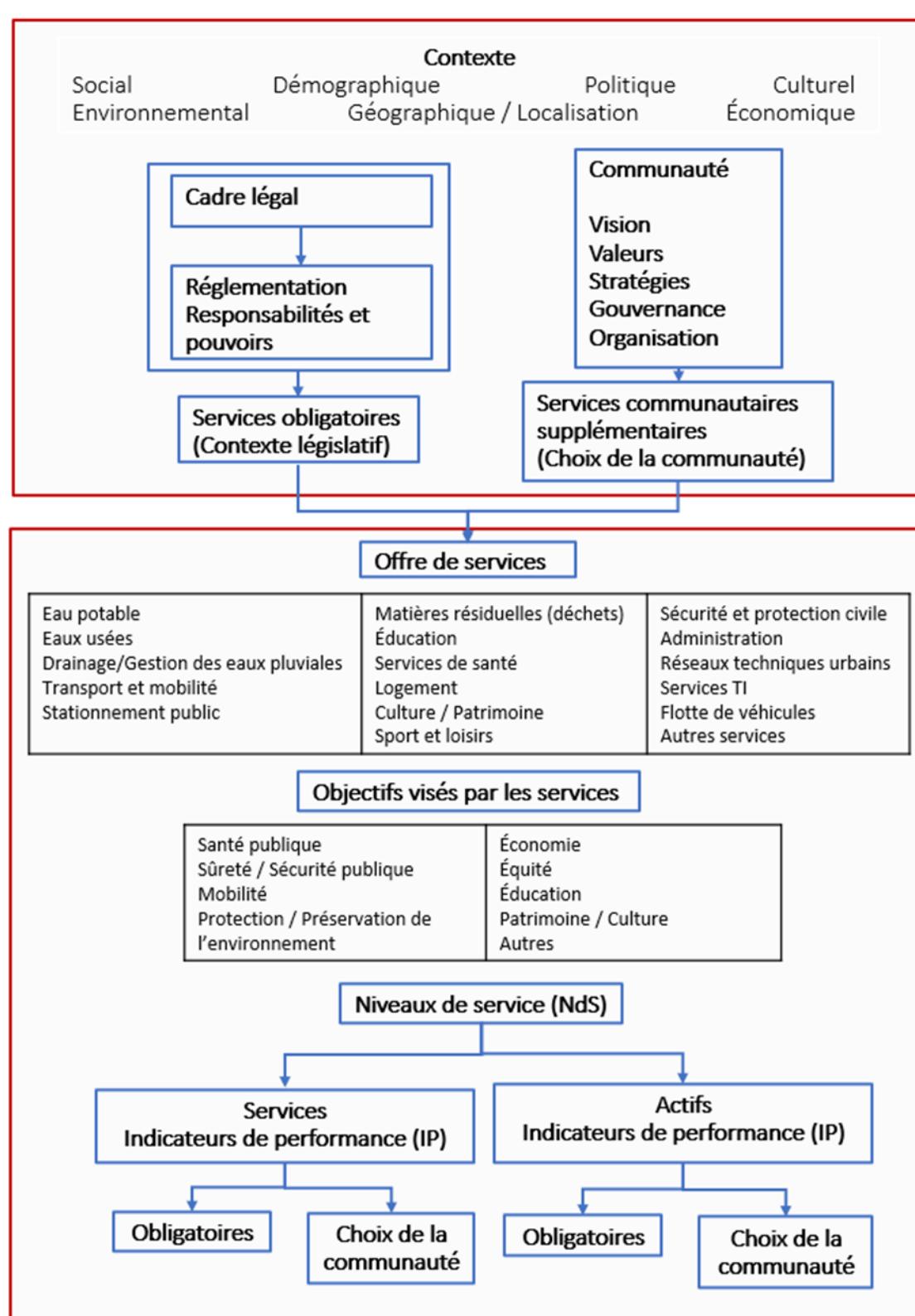


Figure 3. Schéma conceptuel de la méthodologie

## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL

## 6 IDENTIFICATION DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES

### 6.1 Choix des communautés et confirmation de participation

Le choix des organisations à mobiliser s'est basé sur les critères suivants :

- 1) Choisir les organisations parmi celles qui ont déjà participé à la phase 1 qui a consisté à développer la méthodologie; ces organisations ont démontré par leur participation un intérêt envers l'exercice.
- 2) Que les organisations aient une ouverture à consacrer les efforts requis pour participer aux entretiens et fournir des informations détaillées sur le contexte et les niveaux de service (du support financier a été fourni à la Première Nation afin d'indemniser le temps des employés qui ont participé à l'étude).
- 3) Que les organisations s'engagent formellement à participer à l'exercice.
- 4) Que l'on puisse miser sur les données déjà recueillies lors de la première phase ainsi que sur la facilité d'accès aux données et informations.
- 5) Que l'équipe de projet puisse identifier et présenter des éléments positifs à faire valoir pour mobiliser la municipalité jumelée.

La figure 4 illustre l'emplacement des communautés.

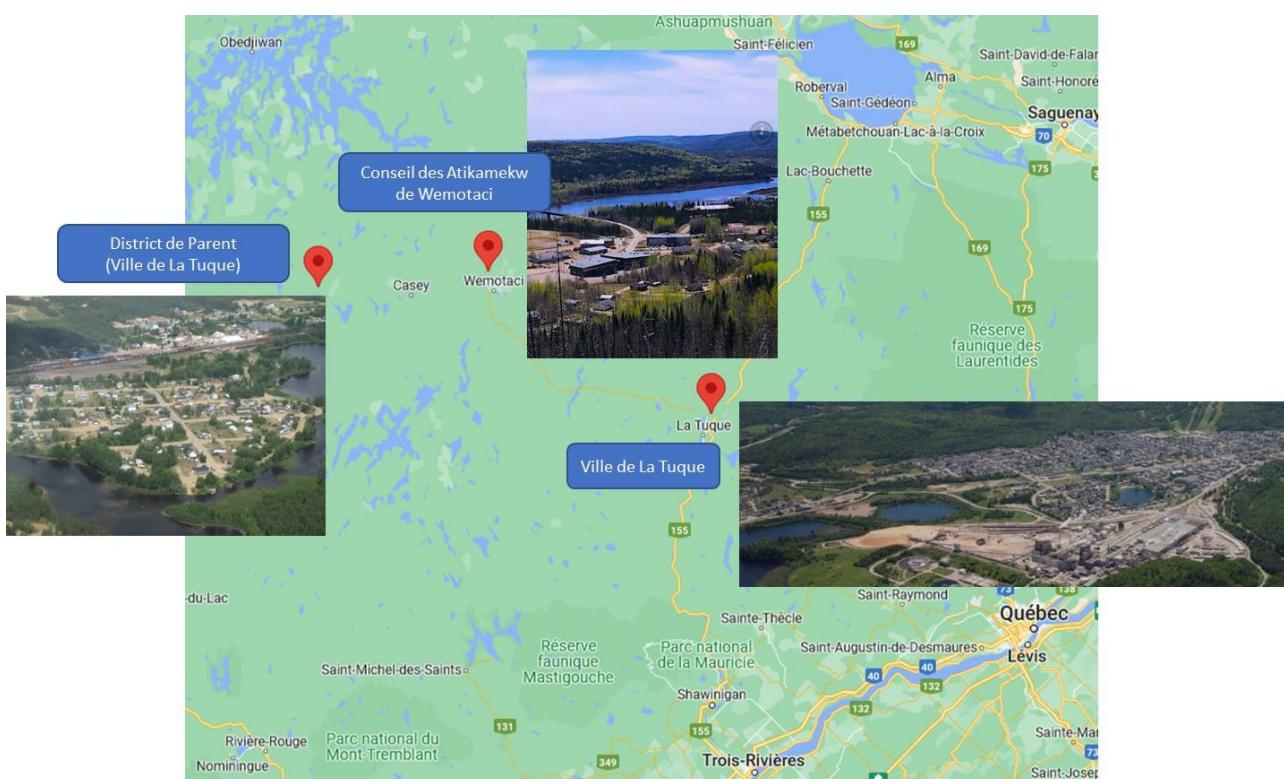


Figure 4. Localisation des communautés choisies pour la comparaison

Après avoir évalué les trois Premières Nations et municipalités jumelées de la première phase, la Première Nation de Wemotaci et le secteur Parent de la ville de La Tuque ont été retenus sur la base des critères énoncés précédemment. Un premier contact a été établi avec les représentants de chaque organisation

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

afin d'expliquer le projet et de préciser la contribution attendue. Une confirmation de participation de la part de l'équipe de direction de Wemotaci est parvenue au directeur de projet dans les jours qui ont suivi ce premier contact.

Quant à la Ville de La Tuque, certaines conditions reliées notamment au manque de personnel ont fait que la Ville de La Tuque a refusé de s'engager dans le projet. Par ailleurs, il doit être noté que la comparaison s'effectue avec un secteur éloigné faisant partie de la ville de la Tuque, le secteur Parent. Ce dernier représente environ 4 % de la population de la ville de La Tuque.

### **6.2 Identification des personnes-ressources**

Deux personnes-ressources ont principalement été identifiées pour la Première Nation de Wemotaci : madame Isabelle Wood, directrice générale et monsieur Fabien Paul, consultant en habitation pour la communauté. Pour ce qui est du secteur Parent de la ville de la Tuque et pour pallier le manque d'engagement des fonctionnaires de la Ville, l'équipe de projet a mobilisé un retraité récent de la Ville de la Tuque, monsieur Louis Loiselle, qui a œuvré à titre de directeur des travaux publics et conseiller spécial à la Ville pendant près de 30 ans. Il a accepté de devenir le principal informateur sur le contexte et les services offerts par la Ville de La Tuque aux résidents du secteur Parent. De plus, l'équipe de projet a eu pu bénéficier d'un entretien avec monsieur Éric Chagnon, conseiller du secteur Parent de la Ville de la Tuque afin de combler des lacunes d'information.

## **7 COLLECTE DE DONNEES ET PLAN D'ENGAGEMENT**

### **7.1 Collecte de données**

La première étape a consisté à revisiter les données recueillies lors de la première phase du projet. Toutes les informations recueillies sur Wemotaci et sur le secteur Parent de la ville de La Tuque ont été documentées dans le fichier Excel, outil principal de la méthodologie comparative. Une fois ces données compilées, une évaluation des informations requises a été faite de manière à cibler les intervenants pouvant compléter les données sur le contexte spécifique à chaque organisation et répondre aux questions permettant de qualifier les niveaux de service pour les indicateurs de la méthodologie. Rappelons que huit indicateurs ont été identifiés pour évaluer les services. Ce sont : la disponibilité, c'est-à-dire l'accès au service, la sûreté/sécurité du service, la fiabilité, le coût de la prestation du service, l'abordabilité du service pour l'usager, la capacité à satisfaire à la demande, la contribution au bien-être de la communauté et la réactivité.

Dans un deuxième temps, une recherche exhaustive d'informations a été effectuée auprès des sites internet des organisations comparées. De plus, des statistiques pertinentes ont été récupérées sur le site de Statistique Canada et des informations générales ont été obtenues en visitant d'autres sites internet, notamment celui du centre de services scolaire de l'Énergie, du ministère de l'Éducation (MEQ), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et celui de la Sûreté du Québec (SQ). Il est important de rappeler que les communautés des Premières Nations sont responsables d'offrir les services liés à l'éducation et à la santé notamment, ce qui n'est pas le cas des municipalités. La documentation de ces

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

derniers services a ajouté une complexité particulière pour le secteur Parent de la ville de La Tuque, ces services relevant d'un niveau supérieur de gouvernement.

### **7.2 Plan d'engagement des intervenants**

Un plan d'engagement a été développé en collaboration avec les personnes-ressources identifiées pour chacune des organisations. Des invitations ont été lancées auprès des responsables de dossiers. Plusieurs rencontres virtuelles ont été tenues entre le 15 avril et le 9 décembre 2022 avec les intervenants qui se sont rendus disponibles. L'organisation et la mobilisation des nombreux intervenants ont été difficiles, et il a fallu restreindre la diversité des intervenants rencontrés afin de ne pas retarder indûment le projet. Toutefois, la connaissance étendue des interlocuteurs principaux a permis de recueillir des informations riches, fiables et suffisamment complètes pour que l'équipe de projet soit en mesure de brosser un portrait assez juste de la comparaison. Le tableau 1 qui suit détaille les rencontres virtuelles ayant eu lieu ainsi que les intervenants rencontrés et les sujets traités.

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**  
 Projet réalisé pour l'APNQL

**Tableau 1. Intervenants rencontrés et sujets traités**

| Date (2022) | Intervenant  | Organisation                     | Sujet traité   |
|-------------|--|----------------------------------|--|
| 15 avril    | Louis Loiselle   | Retraité de la Ville de La Tuque | Contexte secteur Parent                                |
| 4 mai       | Louis Loiselle   | Retraité de la Ville de La Tuque | Contexte secteur Parent                                |
| 9 mai       | Louis Loiselle   | Retraité de la Ville de La Tuque | Contexte secteur Parent                                |
| 14 juin     | Susie Nepton, Georges-Auguste Legault, Jean-Denis Gill,  | CSSSPNQL                         | Secteur santé et services sociaux des PN               |
| 14 juin     | Louis Loiselle   | Retraité de la Ville de La Tuque | Contexte et indicateurs de services secteur Parent     |
| 20 juin     | Louis Loiselle   | Retraité de la Ville de La Tuque | Indicateurs de services secteur Parent                 |
| 20 juin     | Fabien Paul, consultant en habitation et Serge Petiquay, coordonnateur Travaux publics   | Wemotaci                         | Contexte de Wemotaci                                   |
| 22 juin     | Louis Loiselle   | Retraité de la Ville de La Tuque | Indicateurs de services secteur parents                |
| 4 juillet   | Fabien Paul, consultant en habitation, Serge Petiquay, coordonnateur Travaux publics et Sauter Newashish, chargé de projets spéciaux | Wemotaci                         | Contexte de Wemotaci                                   |
| 9 août      | Fabien Paul, consultant en habitation, Serge Petiquay, coordonnateur Travaux publics   | Wemotaci                         | Indicateurs de services                                |
| 17 août     | Fabien Paul, consultant en habitation, Serge Petiquay, coordonnateur Travaux publics   | Wemotaci                         | Indicateurs de services                                |
| 18 août     | Isabelle Wood, directrice générale   | Wemotaci                         | Contexte de Wemotaci                                   |
| 6 septembre | Maybeline Chilton, direction développement social et de la main-d'œuvre  | Wemotaci                         | Contexte et développement social et de la main-d'œuvre |
| 7 septembre | Isabelle Wood, directrice générale   | Wemotaci                         | Indicateurs de services                                |
| 18 octobre  | Justin Proulx, directeur aménagement du territoire   | Ville de La Tuque                | Retour d'information plan d'urbanisme                  |
| 25 octobre  | Éric Chagnon, conseiller   | Secteur Parent ville de La Tuque | Contexte secteur Parent                                |
| 28 octobre  | Fabien Paul, consultant en habitation et Isabelle Wood, directrice générale  | Wemotaci                         | Indicateurs de services                                |
| 10 novembre | Fabien Paul, consultant en habitation et Isabelle Wood, directrice générale  | Wemotaci                         | Indicateurs de services                                |
| 9 décembre  | Isabelle Wood, directrice générale   | Wemotaci                         | Validation des résultats                               |

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des**

### **Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

## **8 ANALYSE DES DONNEES ET NIVEAUX DE SERVICE DIFFERENTS**

### **8.1 Données quantitatives versus données qualitatives**

Il est important de noter qu'à l'origine, les indicateurs de performance (niveaux de service) des services faisant l'objet de l'analyse devaient être documentés de façon quantitative. Il est apparu que certains indicateurs ne pouvaient pas être documentés avec des données chiffrées, mais que les informations qualitatives fournies par les acteurs du milieu étaient nombreuses et pertinentes et permettaient de comprendre la situation, que les niveaux de service soient semblables ou différents.

Cette situation a amené l'équipe de projet à ajuster la méthodologie, c'est-à-dire que là où il était prévu de cocher des cases, il a plutôt été choisi d'inscrire les informations que les interlocuteurs ont partagées en toute confiance. Il s'est donc avéré plus facile de recueillir des données qualitatives de la part des intervenants. La compilation de données quantitatives n'est ni une pratique courante dans les organisations ni une activité essentielle pour qu'elles soient en mesure de fournir les services. Toutefois, certaines données disponibles à partir d'autres sources publiques ont été colligées, mais ces dernières peuvent rester plus générales.

Nous décrivons, dans le tableau qui suit, les éléments de contexte qui caractérisent chaque organisation sur les thèmes de la gouvernance, des caractéristiques environnementales, de la localisation sur le territoire, du social, de la culture, de l'économie, de l'éducation, de la santé et de la justice.

L'équipe de projet juge que ces informations sont parmi les plus utiles pour comprendre la prestation de services et les différences éventuelles entre les niveaux de service offerts par chaque administration.

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

**Tableau 2. Synthèse des éléments de contexte pertinents**

| Élément contextuel                               | Wemotaci  | Secteur Parent (Ville de La Tuque)  |
|--|---|---|
| <b>Population</b>                                |   |   |
| Total  | Dans réserve : 1542 (n'inclut pas les allochtones qui ont aussi accès aux services)<br>Hors réserve : 490   | 400 (inclut les membres de Premières Nations qui résident dans le secteur)  |
| % de jeunes (0 à 14 ans)                         | 32,30%  | 13,60 %   |
| % d'aînés et de personnes âgées (65 ans et plus) | 5,70 %  | 24,90 %   |
| Croissance/déclin de la population               | ↗   | →   |
| Site internet                                    | <a href="https://wemotaci.com/">https://wemotaci.com/</a>   | <a href="https://www.ville.latuque.qc.ca/">https://www.ville.latuque.qc.ca/</a>   |
| <b>Gouvernance / Organisation</b>                |   |   |
| Participation du public                          | Consultations pour fournir des informations seulement + communiqués aux résidents; peu de participation de consultations décisionnelles ... pour le moment.<br>Loi sur la gestion financière: Conseil 2019 adopte sa propre loi --> besoins de consultation, p.ex., grands projets d'immobilisations.   | Avant 2004, Parent avait son propre Conseil municipal.<br>Après 2004, "Secteur Parent" devient un District de la municipalité ("MRC-Ville") de La Tuque avec 1 siège au Conseil de ville.<br>Référendum de 2006: Parent décide de rester avec La Tuque.<br>Conseil de quartier (Parent et autres districts): bénévoles (nommés, pas élus) présidé par le membre du Conseil (élu). |
|  | Pas d'assemblée publique: manque d'espace de réunions et organisation logistique ... pas de manque de volonté. Assemblées ouvertes aux résidents et employés.<br>Les résidents peuvent faire une demande de participer à une réunion de Conseil et seront acceptés.   | Réunions du Conseil de quartier (existent depuis 2004) sont publiques - transparence (4 rencontres par an).c<br>Les recommandations du Conseil de quartier sont apportées au Conseil de ville (La Tuque) par le conseiller du Secteur Parent.   |
|  |   | La Ville de La Tuque n'a pas adopté de politique de participation publique pour remplacer les mécanismes d'approbation référendaire en matière d'urbanisme (Loi 122).   |
| Niveaux de prise de décision                     | Pour le territoire, il y a le Conseil des chefs pour le territoire à Wemotaci (répondants sur tout ce qui se passe sur le territoire). Ils ont l'autorité nécessaire pour prendre des décisions.<br>La communauté a signé une entente sur la Loi sur la gestion financière des PN.  | Loi sur les compétences municipales; Loi des cités et villes.   |
|  | L'instance décisionnelle est exclusivement le Conseil de bande (100 % autonome), sauf s'il y a une entente de financement.<br>Il n'y a pas d'autorité parapluie pour tous les conseils (ex. MAMH), mais: reddition de comptes à la population + bailleur de fonds (ex., SAC) ... changé il y a quelques années (2019): adhésion à la Loi administration financière (de 2012 à 2019: plan de redressement financier)<br>Soumise à la Loi sur les Indiens contre son gré ou autres lois au choix de la communauté (la Loi sur les Indiens encadrant très peu la gouvernance). Pour le reste elle est soumise aux lois applicables, mais pas spécifiquement pour sa gouvernance. |   |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel                 | Wemotaci   | Secteur Parent (Ville de La Tuque)   |
|------------------------------------|--|--|
| Caractéristiques de l'organisation | Entente avec le Conseil tribal (CNA).<br>Entente avec la Ville de La Tuque pour les déchets et recyclage et la formation des pompiers<br>Autres ententes:<br>- Canadian National<br>- MTQ (route et le pont)<br>- Remabec (volume de bois).<br>- Télécab<br>- Hydro-Québec<br>- Fibre optique (Sogetel)  | La Tuque occupe un grand territoire géographique (près de 30 000 km <sup>2</sup> ) et doit être autonome, car il n'y a pas d'autre organisation municipale à proximité (environ 200 km de part et d'autre - sud ou nord).<br><br>Possiblement une entente d'entraide pour les services incendie (à vérifier).<br><br>Entente avec Wemotaci pour les déchets et recyclage.  |
|                                    | Le développement de la main-d'œuvre met l'accent sur le recrutement de membres de la communauté.   | Entreprises locales: efforts de recrutement et rétention.<br>Chambre de commerce: promotion locale.  |
|                                    | Objectif de la Corporation Nikanik (développement économique). Exemple: partenariat avec Ville de La Tuque et Kruger pour centrale hydroélectrique.  | Exemple: Projet avec la société Nestlé et un professeur de l'UQTR de récupération des résidus forestiers pour produire du biodiesel. Ville partenaire à la naissance du projet (employés municipaux dédiés au projet). Le projet est autonome et rendu à la construction de l'usine pilote (en 2023).<br><br>Projet Manouane Sipi (minicentrale hydroélectrique) bloc d'énergie d'Hydro-Québec; Société en commandite formée par la Ville de La Tuque et les Atikameks de Wemotaci |
| Autres                             | <p>Sécurité publique: n'applique pas le code de sécurité publique routière dans la réserve (ex. pas de ceintures de sécurité, pas besoin de plaques d'immatriculation – seulement si sort de la réserve).</p> <p>Subvention 10 ans: plus de souplesse et autonomie (éducation, santé, aide aux revenus, immobilisation des actifs (infra + bâtiments).<br/>Possiblement sous-financement (aide aux revenus, immobilisations, récréosportif + autres).</p> <p>Police PN – en cas de besoins, entraide avec la SQ.<br/>Nouveau poste de police: construction au printemps 2021.<br/>Ancien poste de police entièrement caserne.</p> <p>Caserne + camion de pompiers. Chef + 12 volontaires (la formation est pour le niveau 1 – les pompiers ne peuvent pas faire de sauvetage à l'intérieur des bâtiments).<br/>Bornes d'incendie + entretien préventif (opérateurs du réseau à rinçage au printemps).<br/>Pompiers font ramonage des cheminées (locataire appelle) - politique du Conseil ?<br/><br/>Il y a un projet pilote de construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers (financée par SAC). Wemotaci a une réserve pour renouveler le camion de pompier (le camion actuel est vieux et ne répond pas aux besoins – il ne peut assurer la couverture des bâtiments de deux étages).</p> <p>Véhicule d'urgence n'est pas une ambulance (pas le droit de transporter des patients à l'hôpital).</p> | <p>Influence de la culture atikamekw.</p> <p>Exemple: Centre Sakihikan près du lac Saint-Louis (entreprise d'économie sociale) et un lieu de promotion et diffusion de la culture autochtone, de prévention des préjugés et de rapprochement des peuples.</p> <p>La SQ fournit les services de police.</p>   |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel                 | Wemotaci   | Secteur Parent (Ville de La Tuque)   |
|------------------------------------|--|--|
| Caractéristiques environnementales |  |  |
| Géographie                         | <p>Montagneux, sol pauvre (milieu humide); beaucoup d'exploitation forestière, hydro-électrique, minière, pourvoirie. Traversée par une voie ferrée. Pont au-dessus de la rivière Saint-Maurice (très proche de Wemotaci).</p> <p>Beaucoup de poussière; beaucoup de mouches!</p> <p>Sols: sable et graviers; roc dans les parties à flanc de montagne.</p> <p>À la limite de la forêt boréale.</p> <p>Risque de feux de forêt; il y a des impacts ressentis des changements climatiques (faune, oiseaux migrateurs, plantes).</p> <p>Donnéesclimatiques.ca<br/>La température annuelle moyenne était 1,2 °C entre 1951 à 1980, alors qu'elle était de 1,9 °C pour la période 1981 à 2010. Selon le scénario d'émissions élevées, la température annuelle moyenne projetée est de 3,8 °C pour la période 2021 et 2050, 6 °C pour la période 2051 à 2080 et 7,5 °C pour les trente dernières années de ce siècle.</p> <p>Les précipitations annuelles moyennes étaient de 998 mm pour la période 1951 à 1980. Le changement projeté, selon le scénario d'émissions élevées, est de 7 % pour la période 2021 à 2050, 12 % pour la période 2051 à 2080 et 15 % pour les trente dernières années de ce siècle.</p> <p>Il y a le territoire de la réserve (environ 33 km<sup>2</sup>) d'une part et il y a le territoire ancestral. Le territoire de la réserve est propre à la communauté (conseil autonome). Le territoire ancestral (Nitaskinan) s'étend jusqu'à Trois-Rivières et couvre environ 80 000 km<sup>2</sup> (Nitaskinan) en négociation avec le provincial et le fédéral. (Voir carte)</p> | <p>Parent est entouré d'eau (rivière, lac).</p> <p>Altitude élevée (434 m - 1424 pi).</p> <p>Relativement plat.</p> <p>Bassin versant de la rivière des Outaouais.</p> <p>Sols: sable et graviers.</p> <p>À la limite de la forêt boréale.</p> <p>Risque de feux de forêt; il y a des impacts ressentis des changements climatiques (faune, oiseaux migrateurs, plantes).</p> <p>Couvert de neige + important que La Tuque.</p> <p>Donnéesclimatiques.ca<br/>La température annuelle moyenne était 0,8 °C entre 1951 à 1980, alors qu'elle était de 1,5 °C pour la période 1981 à 2010. Selon le scénario d'émissions élevées, la température annuelle moyenne projetée est de 3,3 °C pour la période 2021 et 2050, 5,5 °C pour la période 2051 à 2080 et 7,1 °C pour les trente dernières années de ce siècle.</p> <p>Les précipitations annuelles moyennes étaient de 1010 mm pour la période 1951 à 1980. Le changement projeté, selon le scénario d'émissions élevées, est de 7 % pour la période 2021 à 2050, 12 % pour la période 2051 à 2080 et 15 % pour les trente dernières années de ce siècle.</p> <p>Superficie de 41 km<sup>2</sup>.</p> <p>Carte district #1 Parent (carte générale).</p> |
| Gérance de l'environnement         |  | <p>La Tuque: oui</p> <p>Parent: moins de sensibilisation de la population pour la protection de l'environnement (p. ex. déchets: site en tranchée).</p> <p>Parent: pas de réseau d'égout sanitaire (projet depuis 2004) – rejet direct dans les eaux autour du secteur.</p>  |
| Terres et ressources               | <p>Programmes d'occupation du territoire (construction de camps familiaux – volonté du Conseil ... mais pas de \$ présentement).</p> <p>Beaucoup d'activités concernant les terres et ressources éducationnelles. 2 semaines "culturelles" du Conseil par années (chasse).</p> <p>Carte territoire Nitaskinan.</p> <p>Bureau de gestion du territoire (coordination des tiers publics et privés).</p>  | <p>La Tuque: emphase sur la connaissance territoriale et ressources: p. ex. 2 techniciens SIG à temps plein pour documenter le territoire (p. ex. chemins forestiers, infrastructures, accessoires (borne-fontaine), etc.).</p> <p>La Tuque: 30 000 km de chemins forestiers: construits et entretenus par les compagnies forestières.</p> <p>Pourvoiries: exclusives (terres privées) et non exclusives (terres publiques): exemple, réservoir Gouin.</p> <p>Médiation entre Conseil de bande et gouvernement du Québec (pas avec la Ville).</p>  |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel                          | Wemotaci   | Secteur Parent (Ville de La Tuque)   |
|---|--|--|
| Localisation                                |  |  |
| Général                                     | <p>Statistique Canada (2021).<br/>Superficie des terres = 31,55 km<sup>2</sup>.</p> <p>Éloigné de La Tuque de 100 km (route non pavée; gros camions hors route).</p> <p>Piste d'atterrissement pas éclairée.</p>   | <p>Ville de La Tuque : superficie des terres = 28 293,71 km<sup>2</sup> (<a href="http://www.mamh.gouv.qc.ca">www.mamh.gouv.qc.ca</a>).<br/>Secteur Parent : 41 km<sup>2</sup> (<a href="https://fr.wikipedia.org/">https://fr.wikipedia.org/</a>).</p> <p>Communauté isolée à &gt; 200 km du centre urbain de La Tuque.<br/>Trois accès routiers: accessible par route (route forestière 25 (RO-461), route forestière 10 (RO-400) et route à Mont-Laurier (entretenue par le MTQ) ou par train (service 3 fois/semaine).</p> <p>Piste d'atterrissement éclairée (anciennement de l'armée) à proximité (opérée par la Ville de La Tuque).</p> |
| Social                                      |  |  |
| Priorités de l'administration communautaire | <p>Services sociaux - entente avec CNA, mais rapatriement en cours – voir <a href="https://www.lenouvelliste.ca/2021/12/14/le-conseil-de-bande-de-wemotaci-veut-rapatrier-la-gestion-des-services-sociaux-a8607bf56ba61c42088463e1f7b04984">https://www.lenouvelliste.ca/2021/12/14/le-conseil-de-bande-de-wemotaci-veut-rapatrier-la-gestion-des-services-sociaux-a8607bf56ba61c42088463e1f7b04984</a>.</p> <p>Modèle atikamek pour la protection de la jeunesse.</p>   | <p>Maison des jeunes à La Tuque – pas d'implication de la Ville (gérée par une OBNL).<br/>Activités ad-hoc organisées par la Ville à Parent.</p>   |
| Logement                                    | <p>Logement géré par la communauté.<br/>Taille moyenne des ménages: 5,4 (APNQL, 2018).<br/>Taille moyenne des lots: Environ 80 pi X 100 pi.</p> <p>Énorme dette accumulée en logement (7 M\$). Enjeu important pour l'accès au logement pour la communauté. Manque de logements, entraîne des problèmes sociaux, éducation, santé, etc.<br/>Lacune au niveau de la gestion (collecte des loyers, l'entretien des logements, responsabilisation des locataires, développement du parc de logement ...).</p> <p>L'actuel village fut établi au début des années 1970 (sédentarisation des membres de la communauté). Les membres sont historiquement locataires.<br/>Il y a une volonté du Conseil de faciliter l'accès à la propriété en mettant des programmes et des politiques de rachat et de nouvelles constructions (depuis 2018 il y a 40 maisons qui ont été rachetées).<br/>Le Conseil favorise les maisons en rangée ou les duplex pour le logement communautaire. Il y a plus de multi-logements (4-6 logements) depuis le début des années 2000.</p> <p>Ce n'est que le Conseil qui est initiateur de la construction des logements. Tous les terrains appartiennent au Conseil. Le Conseil n'a pas le pouvoir de confier des espaces à des constructeurs privés.</p> <p>Il y a 448 logements dans la communauté et il en manque 240 autres. Il y a 172 personnes sur la liste d'attente. Il y aurait probablement plus de demandes, car des membres vivent à La Tuque et aimeraient revenir à Wemotaci. Ça peut prendre jusqu'à deux ans pour avoir accès à un logement. Tous les logements sont abordables. Il y a environ 40 propriétaires privés qui ont acheté leur maison ou l'ont construit.</p> <p>Il y a un projet de construction de résidences supplémentaires pour les enseignants. Il y 5 bâtiments comptant environ 30 logements d'enseignants. Il y a des logements dits institutionnels pour les policiers, infirmières, services sociaux, les transits (consultants externes et spécialistes) et certains employés administratifs.</p> | <p>Taille moyenne des ménages – La Tuque (Statistique Canada, 2016) = 2,0<br/>Estimation de la taille moyenne des lots à Parent: environ 100 pi x 125 pi.<br/>Lots au centre-ville de La Tuque: 75 pi x 100 pi. La plupart (Parent): maisons unifamiliales; pas de multi-logements. Quelques logements au-dessus des commerces sur la rue principale.</p>  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel  | Wemotaci  | Secteur Parent (Ville de La Tuque)  |
|---|---|---|
| Social (suite)  |   |   |
| Caractéristiques sociales et accent mis par la communauté | <p>Beaucoup de volonté, mais pas de financement des gouvernements. Nouvel aréna et jeux d'eau à l'étude, mais pas d'\$.</p> <p>Il y a des infrastructures de sports et loisirs dans la communauté.</p> <p>Il y a des échanges de service au niveau hockey (3-Rivières, Shawinigan, La Tuque).</p> <p>Déterminer de quelle direction dépend le département des sports et loisirs (santé ou éducation).</p> <p>Il n'y a pas de coordonnateur qui est responsable de monter des projets et de trouver le financement pour profiter au maximum des infrastructures.</p> <p>Gestion des activités par différents services ... beaucoup de bénévoles impliqués (tournois hockey, balle) + contributions de la communauté (pas de financement spécial).</p> <p>Grandes orientations: objectifs sociaux (ex. maison des ainés) – volonté de la communauté.</p> <p>Maison des jeunes: organisme BNL (reçoit \$ du Conseil).</p> <p>CPE: possiblement financement du G. provincial (nombre de places).</p> <p>Manque d'infrastructures pour la croissance de population (ex. centre administratif).</p> <p>Planifie: nouveau centre de formation (adultes, professionnelle).</p> <p>Manque d'espace: augmentation des services + de la population (ex. formation professionnelle --&gt; partenariats avec centres de formation, MAIS manque d'espace).</p>  | <p>Centre des loisirs de Parent: gymnase d'entraînement (gymnase de sports à l'école) + locaux communautaires.</p> <p>Centre social: abrite plusieurs organismes communautaires + locaux pour activités.</p> <p>Service de repas gratuits – La Tuque (anonyme): grande partie des bénéficiaires: membres des PN qui habitent en ville à La Tuque.</p> <p>L'âge d'or: personnes âgées (différent que la "Lucarne" – retraités). La Tuque.</p>  |
| Culture   |   |   |
| Généralités   | <p>Par le biais de l'école secondaire, les étudiants se rendent en forêt durant l'année scolaire pour vivre leur culture et retrouver leur mode de vie ancestral. Ces camps sont animés par des ainés.</p> <p>Enseignement en langue atikamekw au niveau primaire et au premier cycle du secondaire.</p> <p>Il y a un comité organisateur formé de bénévoles qui s'occupe du pow-wow annuel (activité traditionnelle festive propice au partage où il y a des chants et des danses autochtones). Le site du pow-wow est sans alcool. Au cours de cette activité, qui a une grande renommée, il y a beaucoup de visiteurs qui viennent du Québec, de l'Ontario et même des États-Unis. Le Conseil de bande peut contribuer soit par un financement ou par certains travaux requis pour l'événement. Cet événement est important pour la culture et pour le bien-être de la communauté. Durant le pow-wow, il y a des membres de la communauté qui font de la nourriture traditionnelle (ou autre) et c'est une façon pour eux de gagner un revenu.</p> <p>Sur un autre site, en juillet, l'événement de danse traditionnelle est un moment de grande spiritualité pour la communauté.</p> <p>Festivals et événements culturels/patrimoniaux. Les activités sont organisées par le Conseil: Semaines culturelles, cérémonies traditionnelles), mais il n'y a pas de politique spécifique.</p> | <p>Activités organisées par les membres de la Nation Atikamekw pour favoriser le rapprochement (par exemple, marche autour du lac Saint-Louis).</p> <p>Complexe culturel de La Tuque (géré et exploité par une OBNL): spectacles, expositions, location de locaux). Ville responsable de l'entretien du bâtiment + subvention à l'OBNL.</p> <p>Circuit Félix Leclerc – natif de La Tuque (avec panneaux d'interprétation).</p> <p>La Tuque – Le centre Sakihikan (<a href="http://sakihikan.com">sakihikan.com</a>) est une entreprise d'économie sociale où se déroulent des ateliers multidisciplinaires offerts à faibles coûts selon une approche en lien avec le Miro matisiwin. Mise en valeur de la culture atikamekw.</p> |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel | Wemotaci   | Secteur Parent (Ville de La Tuque)   |
|--------------------|--|--|
| <b>Économie</b>    |  |  |
| Généralités        | <p>Principal employeur: Conseil + sociétés en commandite. Aussi dépanneur privé.</p> <p>Présentement: environ 190 personnes sur aide au revenu – trop de déductions fiscales - impôts (ex. zones de débroussaillage – saisonnier) par rapport aux salaires – il n'y a pas d'intérêt à aller travailler. Besoin d'emplois de qualité et bien rémunérés – l'équipe de madame Chilton cherche à faire reconnaître le travail auprès de la CCQ ce qui permet d'avoir un meilleur salaire.</p> <p>Autre employeur: Atikamekw Aski (foresterie).</p> | <p>Parent - employeurs principaux:</p> <p>Scierie (Rémabec) et activités de foresterie connexes ("village roulettes" et cantine pour les employés).</p> <p>Pourvoiries autour du territoire.</p> <p>Hydro-Québec.</p> <p>CN – point de service (entreposage de wagons; réparation de locomotives).</p> <p>Autres activités:</p> <p>Commerces.</p> <p>Sylviculture (saisonnière).</p>   |
|                    |  |  |
| Emploi             | Taux chômage - Statistique Canada (2016) = 30 %.<br>Possiblement plus (article du Devoir de mars 2021).  | Taux chômage – Statistique Canada (2016) = 9 % (Ville de La Tuque).  |
|                    | Taux d'activité – Statistique Canada (2016) = 33,3 %.  | Taux d'activité – Statistique Canada (2016) = 52,6 % (Ville de La Tuque).  |
|                    | Beaucoup de membres ne veulent pas quitter la communauté.  | Il y a deux ressources disponibles: Centre local d'emploi de la Tuque et Carrefour Emploi Haut-St-Maurice situés à La Tuque.<br>Les services offerts sont gratuits (conseiller en emploi et en développement de carrière, babillard d'emplois, accès photocopieur, postes informatiques, internet, etc.).  |
|                    | Conseil: construction d'une petite scierie pour créer 8 emplois. Formation offerte aux employés (en partenariat avec Conseil scolaire + compagnie forestière) --> modèle réussi et recherche d'autres de ce genre.   |  |
|                    | Demande de financement pour un agent de liaison avec entreprises pour les emplois.   |  |
| <b>Éducation</b>   |  |  |
| Généralités        | <p>École Nikanik du 1<sup>er</sup> secondaire au 5<sup>e</sup> secondaire.</p> <p>L'école primaire : enseignement en langue atikamekw (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années).</p> <p>Enseignement en français et en atikamekw (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années).</p> <p>Enseignement principalement en français (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années).</p>   | <p>L'école Notre-Dame-de-l'Assomption offre une classe à niveaux multiples (environ 20 étudiants au total) et quatre enseignantes se partagent ainsi les niveaux : maternelle à 2<sup>e</sup> année; 3<sup>e</sup> année à 5<sup>e</sup> année du primaire et 6<sup>e</sup> année du primaire à secondaire 3.</p> <p>Les étudiants doivent se rendre dans un autre milieu urbain (ex., La Tuque, Mont-Laurier ou autre) pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires. Ils doivent être pensionnaires.</p> |
|                    | CPE --> centre n'est plus adéquat: besoin d'un nouveau centre --> besoin de personnel. Pour grands projets, Conseil demande qu'un % de personnes locales soient employées.   | Il n'y a aucun CPE à Parent, ni garderie pour les tout-petits.   |
|                    | Les étudiants du secondaire ont accès à de nombreux services : psychologue, psychoéducateurs, orthophoniste, bibliothèque, orthopédagogue et laboratoire d'informatique.   | <p>Le centre de service scolaire offre un service d'orthopédagogie pour tout le territoire de La Tuque selon les disponibilités.</p> <p>Le centre de service souscrit au plan d'engagement vers la réussite du MEQ.</p>  |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel                   | Wemotaci   | Secteur Parent (Ville de La Tuque)   |
|--------------------------------------|--|--|
| <b>Éducation (suite)</b>             |  |  |
| Formation continue / professionnelle | <p>Formation: projet DEP charpenterie / menuiserie --&gt; succès.<br/>besoin de carte de CCQ (taux horaire supérieur).</p> <p>Formation récente: 7/14 participants complétés cours (construction maison des ainés).</p>  | <p>École forestière (La Tuque) – la seule au Québec (DEP secondaire) – centre de service scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Centre d'éducation des adultes</li> <li>– Centre de formation professionnelle</li> </ul> <p>Pas de service satellite à Parent.</p>  |
|                                      | Formation des adultes – retour aux études – collaboration avec Conseil scolaire Kitiamik (Lac Simon) – affiliation avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA).   |  |
|                                      | Problèmes d'espace pour formation professionnelle. Depuis 2 ans, plus d'activités culturelles avec Conseil scolaire + ateliers libres (disponibles pour ceux inscrits à la formation aux adultes). Coordonnatrice en poste (depuis 2015; contrats/subventions de 2 ans en 2 ans).  |  |
|                                      | Il y a beaucoup de personnes sur l'aide sociale. L'objectif est de créer des emplois durables pour les membres. En créant des programmes pour la formation professionnelle avec différents partenaires.  |  |
| <b>Santé</b>                         |  |  |
| Généralités                          | <p><a href="https://wemotaci.com/departement/centre-de-la-sante/">https://wemotaci.com/departement/centre-de-la-sante/</a></p> <p>Centre de santé: Lundi au jeudi (8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45).</p> <p>Consultations externes avec ou sans rendez-vous.</p> <p>Services: soins primaires, laboratoire (mercredi matin seulement), santé des femmes, etc. (voir site web) Transport pour raisons médicales.</p> <p>Visite des médecins: 2-3 fois par mois (1 docteur) + mardi de chaque semaine (selon disponibilité et demande) de médecin du Groupe de médecine familiale du Haut Saint-Maurice.</p> <p>Clinique dentaire: lundi au mercredi.</p> <p>Politiques SAC + Santé Canada.</p> | <p>CLSC Parent (CIUSSMCQ)</p> <p>Lundi au vendredi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h.</p> <p>Médecine familiale: 1 journée aux 2 semaines (médecin itinérant)</p> <p>Soins et services généraux de santé.</p> <p>Nouveau (2021): véhicule d'urgence (CIUSSMCQ) pour Parent.</p> <p>Couts de transport ambulancier: facturé à l'usager (exception: autochtones inscrits sur une réserve).</p> <p>Note: aucun médecin local trouvé par recherche internet.</p> <p>Transport médical: CIUSSMCQ + BTAQ. Aussi service de transport intermunicipal (non urgences).</p> |
|                                      | À Wemotaci, tous les services donnés au centre de santé (par la communauté) sont sans frais. Lorsque des membres ont recours à des services offerts par des tiers (dentiste par exemple), ces services sont remboursés par SAC (on ne connaît pas le %). De plus, comme il n'y a pas de pharmacie sur place, les membres peuvent obtenir gratuitement par le centre de santé certains produits comme des Tylenol, des bandages, crème antibiotique, etc.   | Pas de services de soins dentaires ou en santé mentale à Parent (déplacement à La Tuque nécessaire).   |
|                                      | <p>Il n'y a pas de maison des ainés.</p> <p>Il y a un projet de reconstruction du centre de santé parce qu'il est trop petit et désuet. Cela permettra de rapatrier les services du centre de santé mentale en un même lieu. De plus, avec le développement de la télémédecine, cela demande une mise à niveau des technologies, ce qui pourra être fait dans le nouveau centre de santé. Cela permettra d'augmenter le NDS dans la communauté.</p>  | <p>Politique de la famille des ainés et des saines habitudes de vie.</p> <p><a href="https://www.ville.latuque.qc.ca/file-4495">https://www.ville.latuque.qc.ca/file-4495</a></p>  |
|                                      | Les services de première ligne sont réactifs. Mais on n'a pas accès à un médecin en tout temps. Il y a un délai s'il faut de déplacer à La Tuque. Par ailleurs, il y a des besoins criants en santé mentale et il n'y a pas d'installation ni de personnel pour recevoir les patients en crise. Les services ne sont offerts qu'à La Tuque.  |  |

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

| Élément contextuel | Wemotaci | Secteur Parent (Ville de La Tuque)   |
|--------------------|----------|--|
| Justice            |          |  |
| Généralités        |          | <p>La Tuque:<br/>Cour municipale et provinciale.<br/>Palais de justice renouvelé il y a 2 ans (2019-2020).<br/>Ville engage 2 étudiants (techniques policières) l'été pour contrôle de stationnement et tournée des parcs (prévention).</p> <p>Police: SQ (depuis 2002. Avant: police municipale) couvre Parent.</p> |

## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des

### Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL

## 8.2 Comparaison des niveaux de service pour les services fournis par la Première Nation (huit indicateurs de service)

D'entrée de jeu, l'équipe de projet croit qu'il est pertinent de préciser le point de vue adopté lors de l'analyse des données et informations pour déterminer s'il existe des écarts de niveau de service pour chacun des indicateurs évalués. Le point de vue adopté est celui de l'administration de la Première Nation.

Pour chaque service, les indicateurs de performance (IP) du service suivant ont été choisis :

- *IP no 1 – Disponibilité/Accès au service* : Est-ce que la communauté à accès à ce service et dans quelle proportion.
- *IP no 2 - Sûreté/sécurité du service* : Est-ce que des membres ont subi des blessures ou sont décédés après avoir utilisé le service (en nombre par 100 habitants) ?
- *IP no 3 – Fiabilité du service* : Quel est le pourcentage du temps où le service n'est pas disponible dans la communauté ?
- *IP no 4 – Coût de la prestation de service* : Quel est le coût total consacré par l'administration pour fournir le service (coût par personne) ?
- *IP no 5 – Abordabilité du service pour les résidents* : Quel est le coût du service pour les résidents (en % de leur revenu annuel moyen) ?
- *IP no 6 – Capacité de répondre à la demande* : Est-ce qu'il y a des restrictions d'usage du service (en pourcentage du temps où le service est normalement offert) ?
- *IP no 7 – Soutien au bien-être de la communauté* : Est-ce que le service répond à la vision et aux aspirations de la communauté ?
- *IP no 8 – Réactivité* : Est-ce qu'en cas d'interruption de service il y a des délais importants avant que le service soit rétabli ?

La comparaison a consisté à vérifier, pour chaque service et pour chaque indicateur de service, le niveau de service offert aux membres de la communauté de Wemotaci d'une part, et aux citoyens du secteur Parent de la ville de La Tuque d'autre part. Il doit aussi être noté qu'il n'est pas prévu de se prononcer sur l'adéquation du niveau de service. Les données ont été documentées dans le fichier Excel de la méthodologie dans des colonnes parallèles. Un document synthèse a été préparé pour refléter les résultats de l'analyse comparative présentés selon un code de couleurs attribué à chaque indicateur pertinent pour le service analysé :

- **vert** pour les niveaux de service qui sont **plus élevés** (p.ex., service plus accessible ou fiable) à Wemotaci qu'à Parent. Par rapport aux coûts, le service est **plus économique** pour l'administration et **plus abordable** pour les usagers;
- **bleu** pour les niveaux de service **semblables ou équivalents** à Wemotaci et à Parent;
- **orange** pour les niveaux de service qui sont **moins élevés** (p.ex., service moins accessible ou fiable) à Wemotaci qu'à Parent. Par rapport aux coûts, le service est **moins économique** pour l'administration et **moins abordable** pour les usagers;
- **gris** quand le niveau de service ne s'applique pas ou quand l'information n'est pas suffisante pour coter le niveau de service.

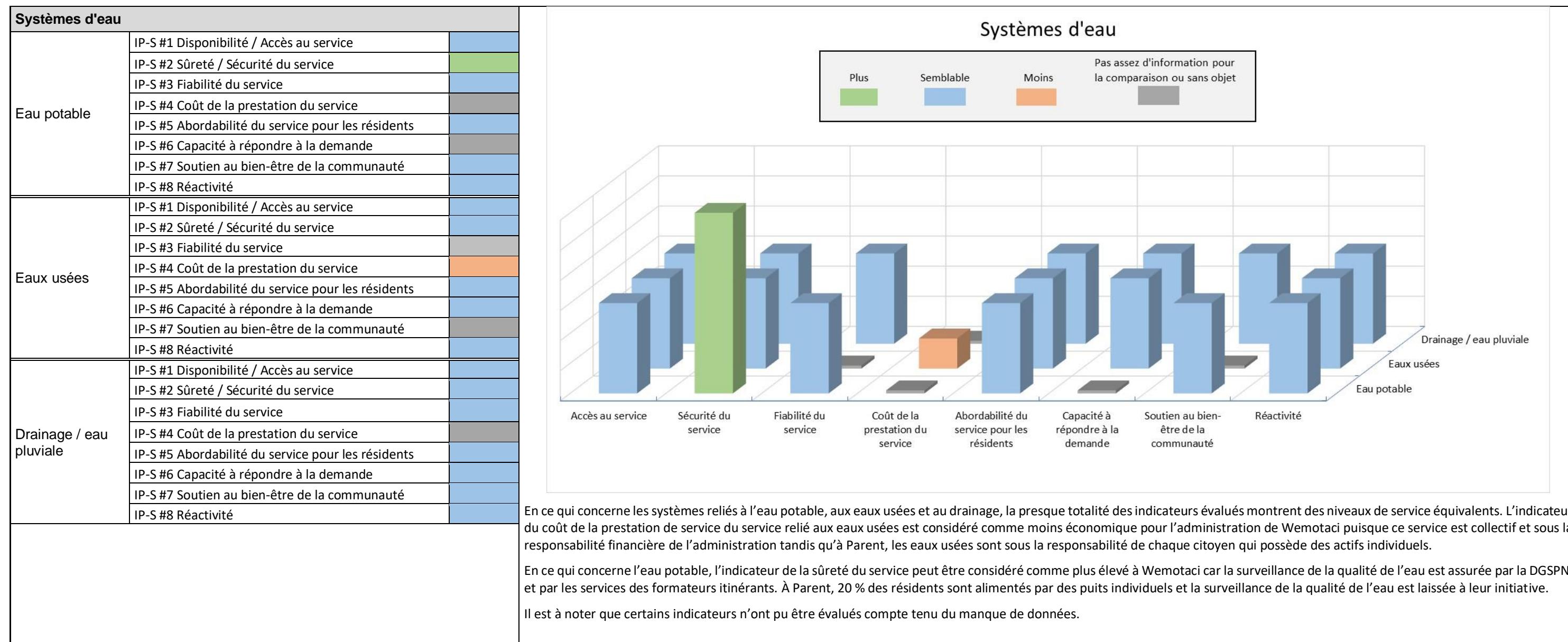
**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

Des éléments contextuels ont été ajoutés ainsi que des détails sur les éléments d'actifs spécifiques pouvant expliquer les différences. Une représentation graphique a ensuite été développée pour faciliter le repérage des différences et l'interprétation des résultats. Ces résultats se trouvent au chapitre suivant.

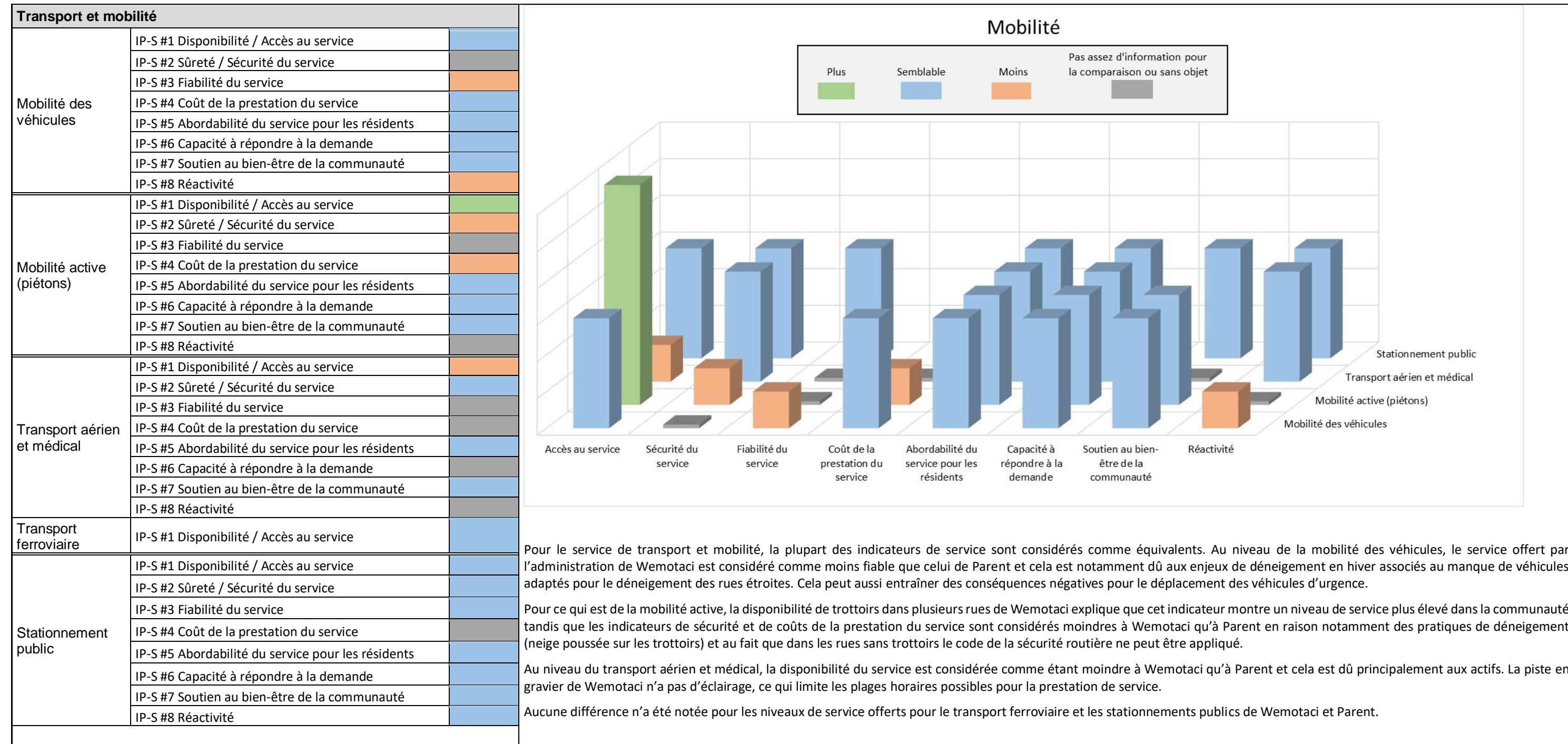
## 9 RESULTATS DE LA COMPARAISON ET IDENTIFICATION DES DIFFÉRENCES MARQUANTES

### 9.1 Résultats présentés par service et principaux constats



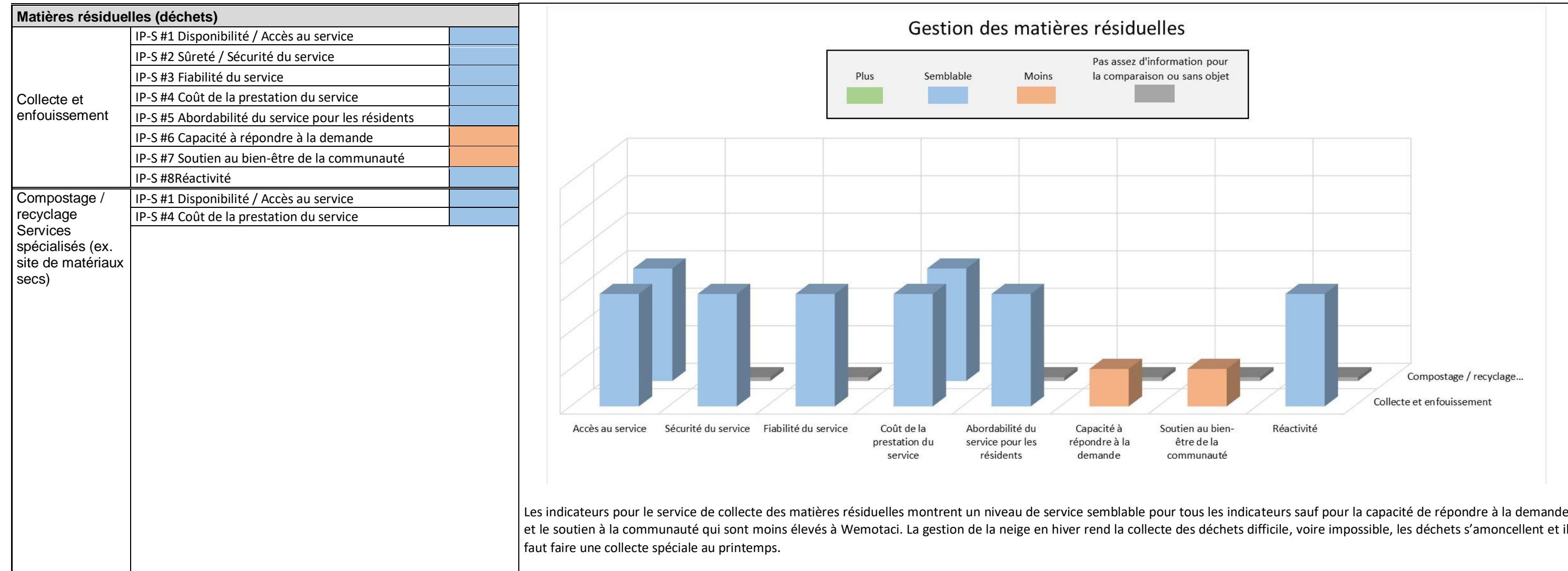
## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL



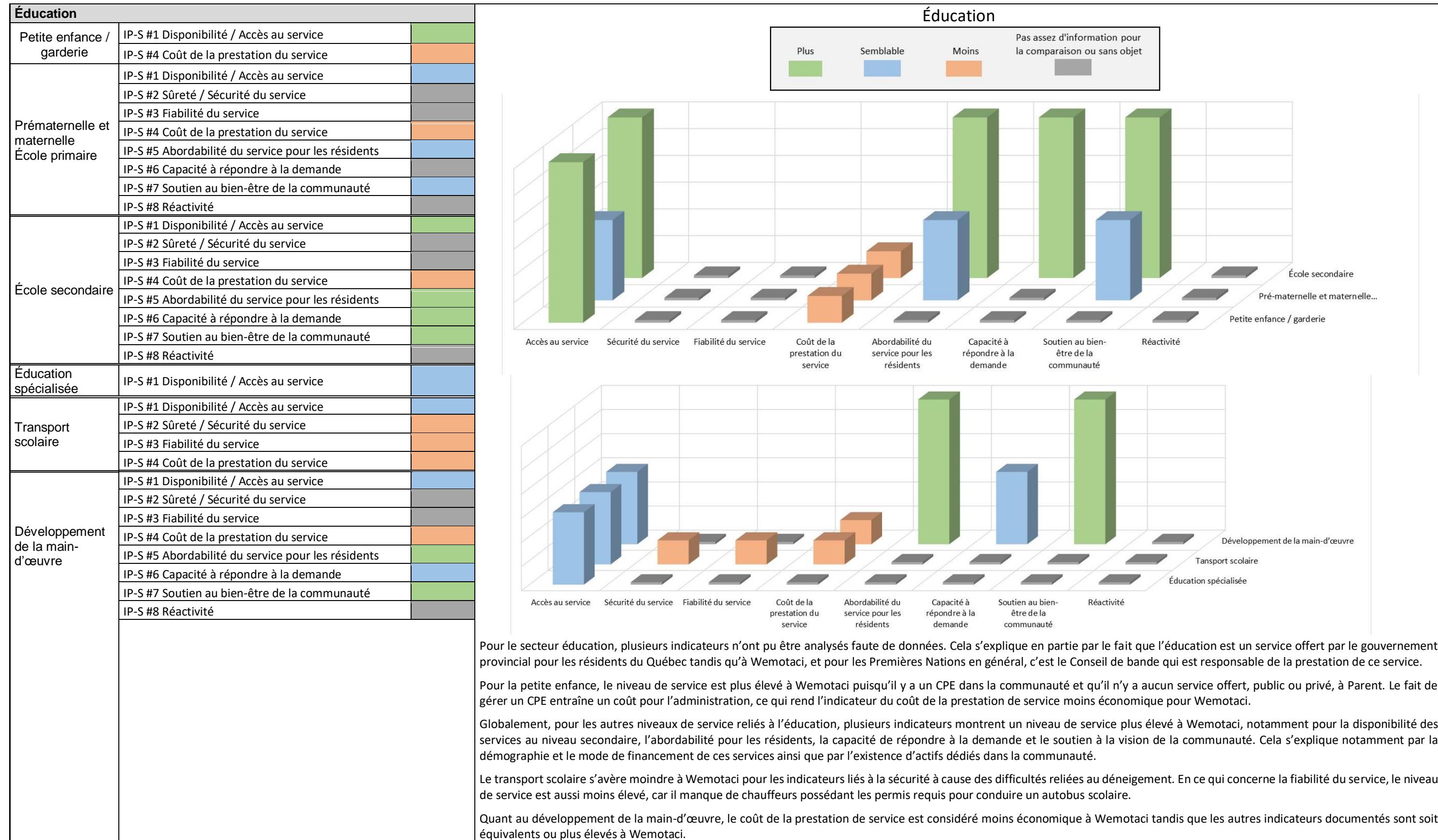
## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL



## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

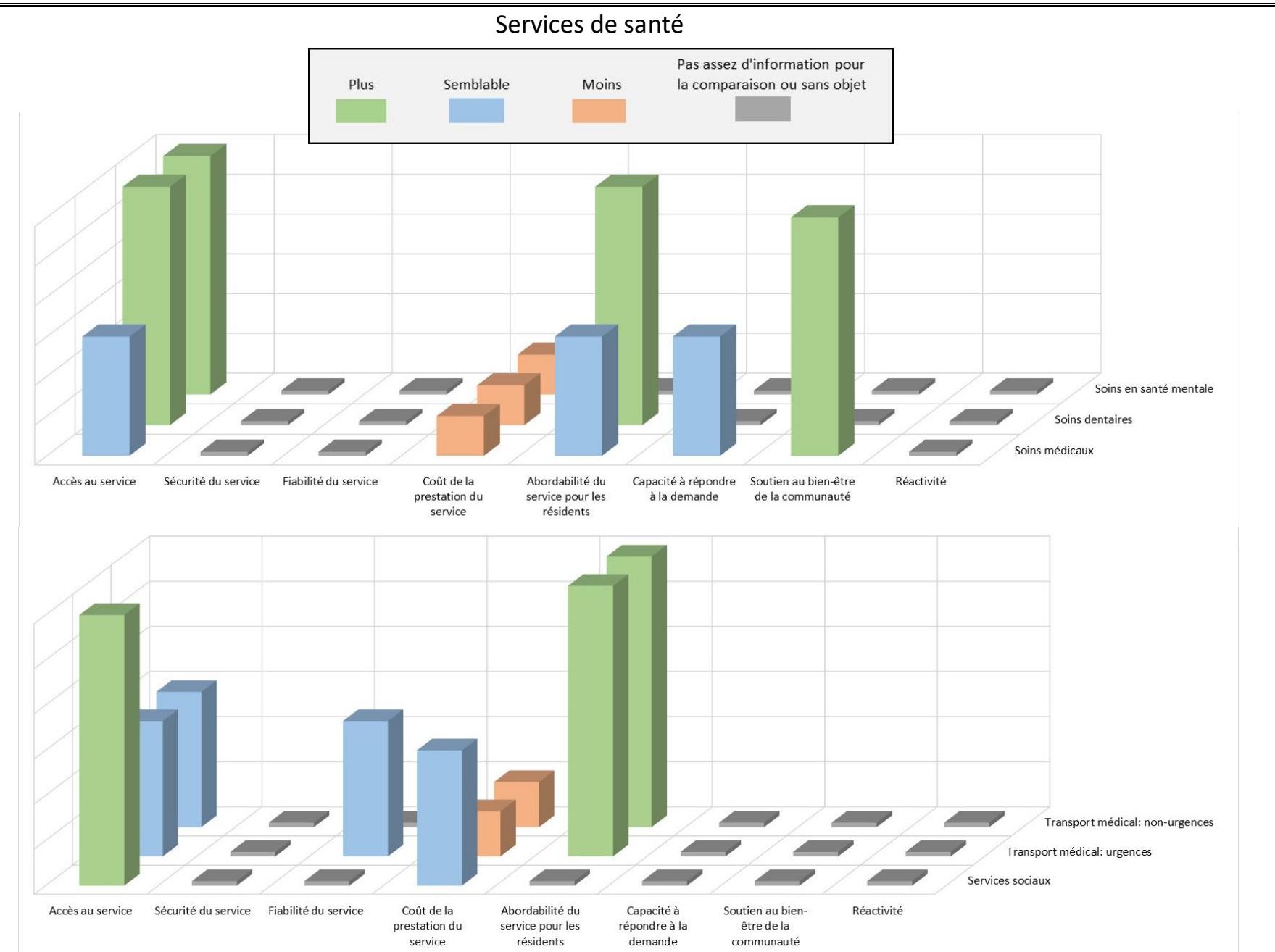
Projet réalisé pour l'APNQL



## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL

| Services de santé   |  |
|---|--|
| Soins médicaux  | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
|   | IP-S #2 Sûreté / Sécurité du service               |
|   | IP-S #3 Fiabilité du service                       |
|   | IP-S #4 Coût de la prestation du service           |
|   | IP-S #5 Abordabilité du service pour les résidents |
|   | IP-S #6 Capacité à répondre à la demande           |
|   | IP-S #7 Soutien au bien-être de la communauté      |
|   | IP-S #8 Réactivité                                 |
| Soins dentaires   | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
|   | IP-S #4 Coût de la prestation du service           |
|   | IP-S #5 Abordabilité du service pour les résidents |
| Soins en santé mentale  | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
| Services sociaux  | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
| Transport médical: urgences   | IP-S #4 Coût de la prestation du service           |
| Transport médical: non-urgences   | IP-S #5 Abordabilité du service pour les résidents |
| <p>Pour ces deux derniers volets, soit le transport médical pour des urgences ou non, le service est disponible dans les deux communautés, mais il est plus abordable pour les membres de Wemotaci. Le fait que ce soit l'administration de Wemotaci qui soit responsable du service rend le coût de la prestation du service plus onéreux, donc cet indicateur est considéré moindre pour Wemotaci. Il faut tout de même noter que l'éloignement des deux communautés induit des risques supplémentaires pour la santé et la sécurité des malades qui ont besoin de se rendre à l'hôpital de La Tuque.</p> |  |



En ce qui concerne les soins médicaux en général, les niveaux de service sont équivalents dans les deux communautés à l'exception du coût de la prestation du service qui est moins économique puisque c'est l'administration de Wemotaci qui en est responsable et pour le soutien au bien-être de la communauté, car un médecin vient régulièrement dans la communauté pour suivre l'état de ses patients. La santé est un secteur de responsabilité provinciale et l'administration de la Ville de La Tuque (et du secteur Parent) n'est pas responsable de la fourniture de ce service.

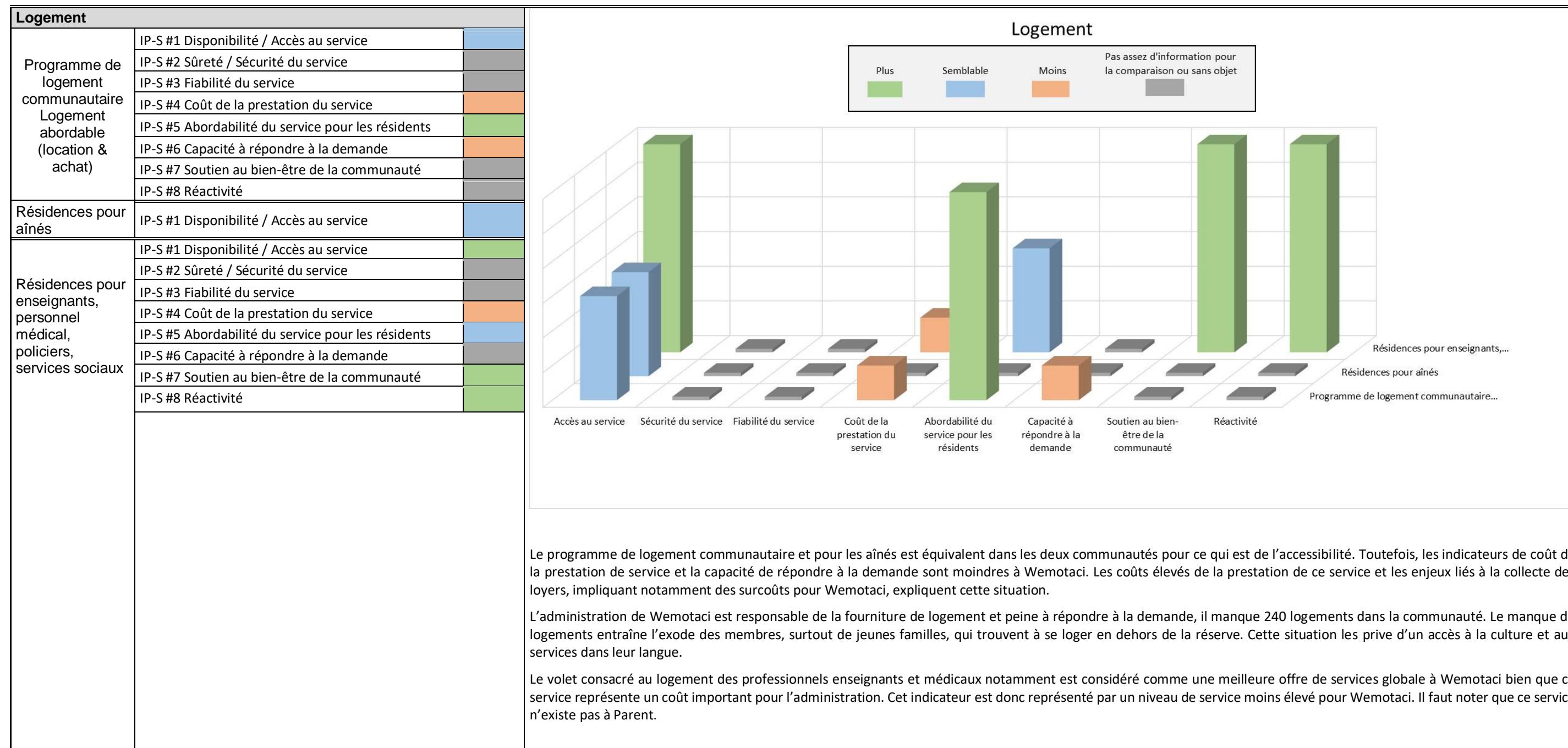
Pour les soins dentaires, en ce qui a trait à l'accès au service et à l'abordabilité pour les résidents, les niveaux de service sont plus élevés à Wemotaci qu'à Parent. Cela s'explique par le fait que le service est offert localement à Wemotaci tandis qu'il n'y a aucune offre pour ce service à Parent. Par ailleurs, les frais reliés à ce service sont remboursés aux utilisateurs de la communauté par Santé Canada (gouvernement fédéral).

L'indicateur pour l'accès à des soins en santé mentale est plus élevé à Wemotaci, car ces soins sont offerts au centre de santé. C'est le seul indicateur qu'il a été possible de documenter.

En ce qui concerne les services sociaux, la disponibilité du service est plus élevée à Wemotaci, car il y a une équipe importante et plus accessible au centre de santé. Il faut aussi noter que les coûts de la prestation de ce service sont délégués au CNA ce qui rend cet indicateur semblable pour les deux communautés car pour Parent ce service est aussi défrayé par un niveau de gouvernement supérieur.

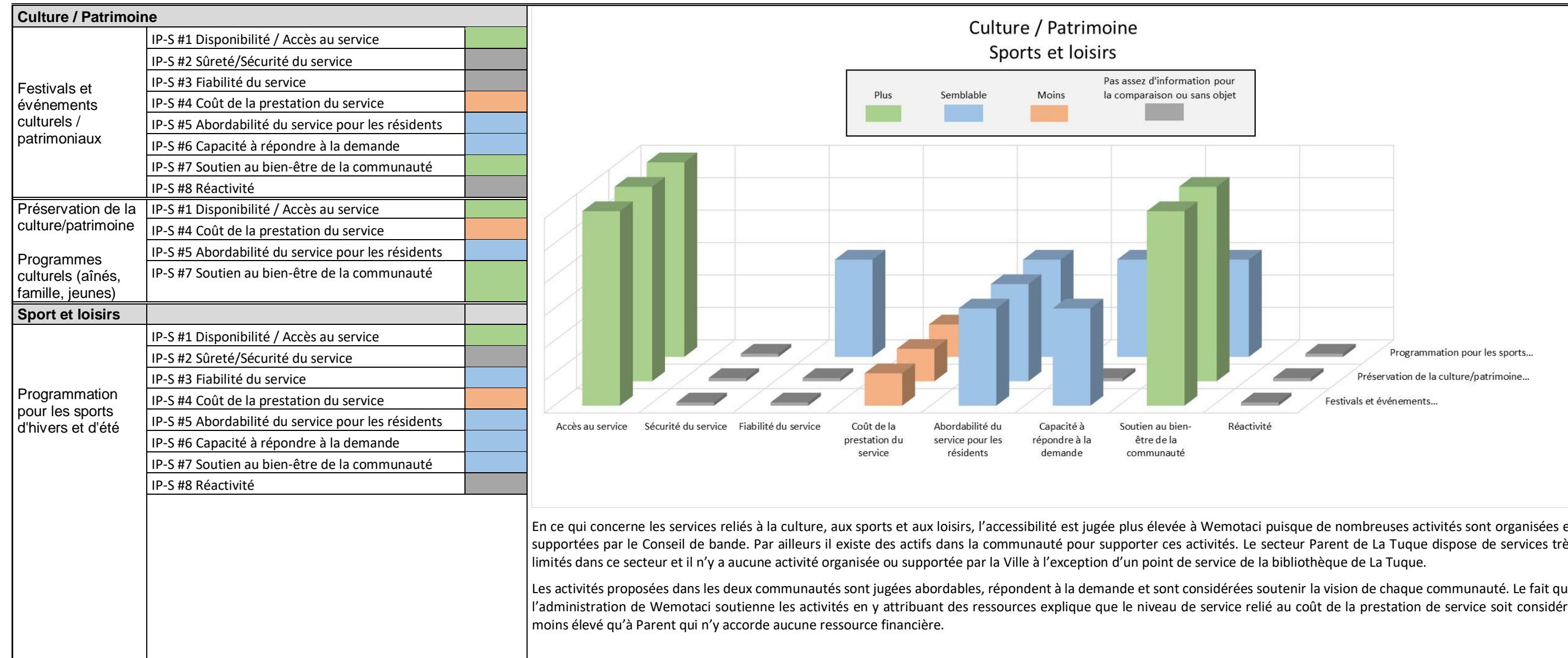
## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL



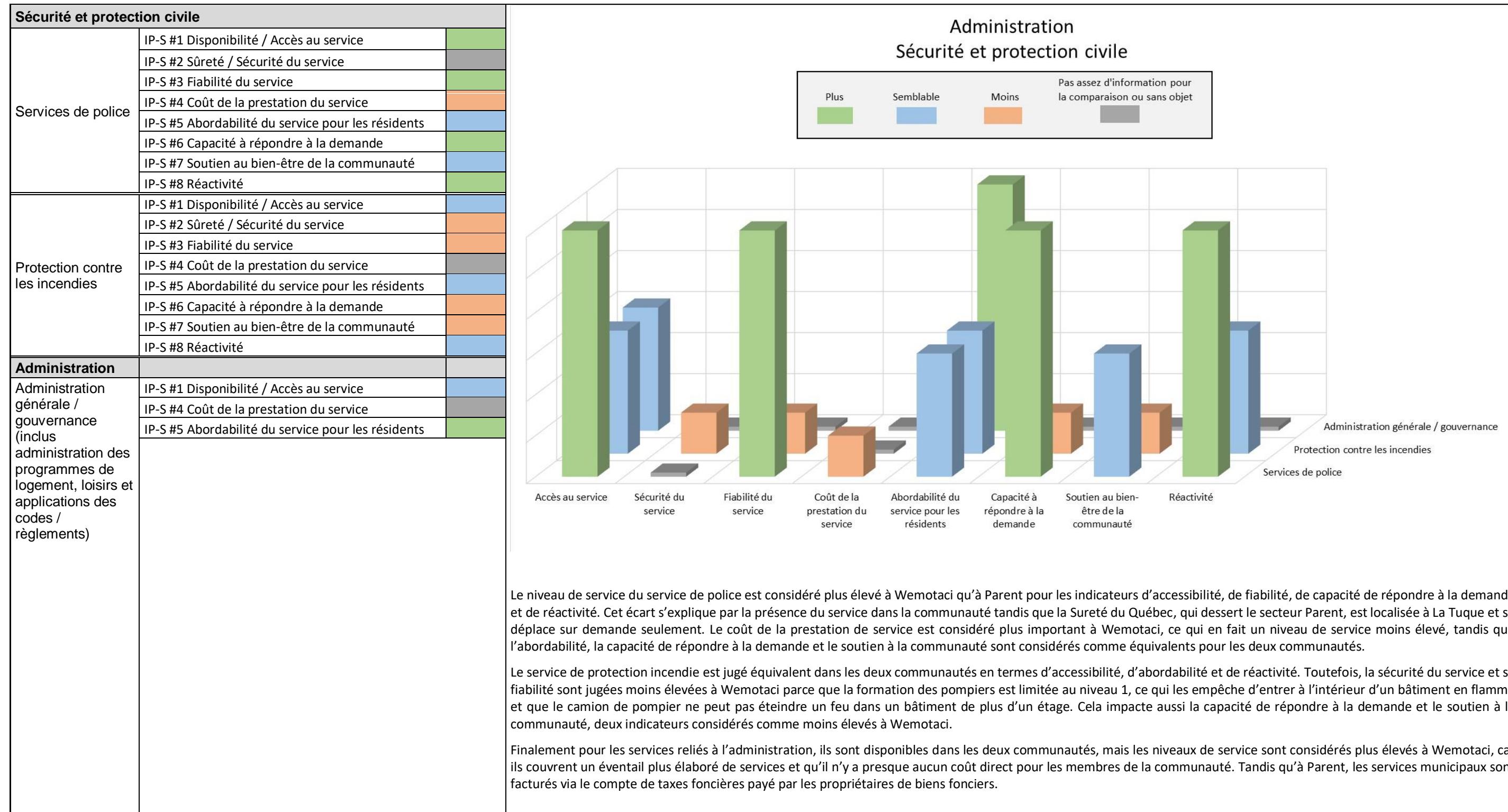
## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL



## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL



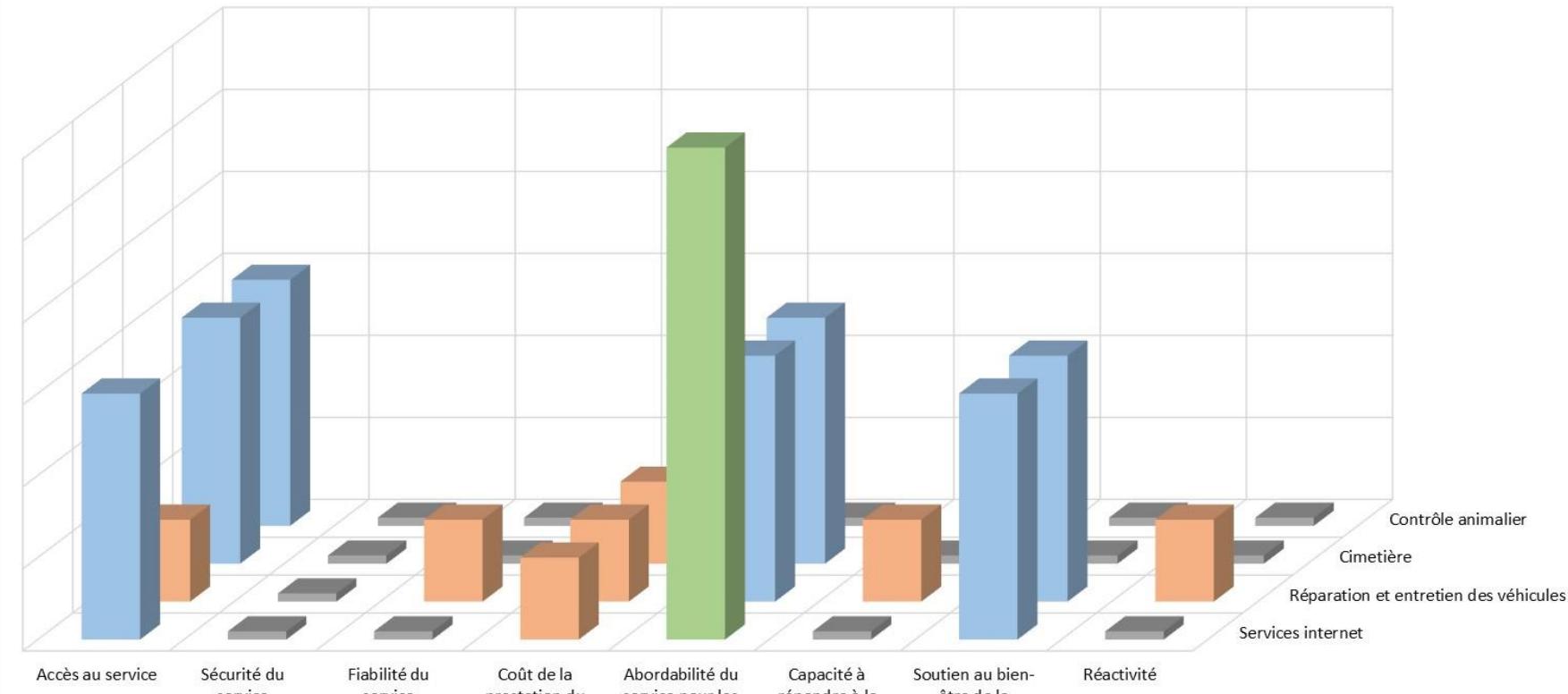
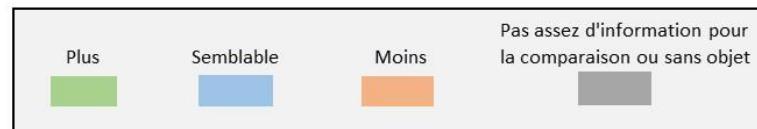
## Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité

Projet réalisé pour l'APNQL

| Services des TI   |  |
|-------------------|--|
| Services internet | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
|                   | IP-S #2 Sûreté / Sécurité du service               |
|                   | IP-S #3 Fiabilité du service                       |
|                   | IP-S #4 Coût de la prestation du service           |
|                   | IP-S #5 Abordabilité du service pour les résidents |
|                   | IP-S #6 Capacité à répondre à la demande           |
|                   | IP-S #7 Soutien au bien-être de la communauté      |
|                   | IP-S #8 Réactivité                                 |

| Flotte de véhicules pour les services |  |
|---------------------------------------|--|
| Réparation et entretien               | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
|                                       | IP-S #2 Sûreté / Sécurité du service               |
|                                       | IP-S #3 Fiabilité du service                       |
|                                       | IP-S #4 Coût de la prestation du service           |
|                                       | IP-S #5 Abordabilité du service pour les résidents |
|                                       | IP-S #6 Capacité à répondre à la demande           |
|                                       | IP-S #7 Soutien au bien-être de la communauté      |
|                                       | IP-S #8 Réactivité                                 |
| Cimetière                             |  |
| Services du cimetière                 | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |
| Autres                                |  |
| Services d'arboriculteurs             |  |
| Jardins communautaires                |  |
| Contrôle animalier                    | IP-S #1 Disponibilité / Accès au service           |

### Services internet Réparation et entretien des véhicules Autres services



Les services pour lesquels certains indicateurs montrent des différences de niveaux de services sont les services internet et la gestion de la flotte de véhicules utilisés par les travaux publics et autres services.

L'accès aux services internet est équivalent pour les deux communautés et ce service soutient bien la vision de chaque communauté. Le coût de la prestation du service est plus élevé (donc moins économique) à Wemotaci tandis que l'abordabilité pour les membres de la communauté est meilleure qu'à Parent.

Pour les services reliés à la flotte de véhicules, l'abordabilité pour les résidents et le soutien à la communauté sont équivalents à Wemotaci et à Parent. Toutefois, l'accès aux services d'entretien, la fiabilité, la capacité de répondre aux besoins et la réactivité sont moindres à Wemotaci. Le coût de la prestation de ces services est plus important à Wemotaci, ce qui est moins économique pour l'administration. Ces écarts importants s'expliquent par le fait que Parent bénéficie des services mécaniques de la Ville de La Tuque et que les besoins d'entretien des véhicules du secteur Parent sont gérés avec le même niveau de priorité que ceux de la ville-centre. À Wemotaci, il n'y a pas de garage pour faire de l'entretien des véhicules et équipements et la communauté dépend d'un entrepreneur local et de sa bonne volonté.

Finalement, le coût de la prestation de service pour l'entretien du cimetière est considéré moins économique à Wemotaci puisque les services reliés à l'entretien des cimetières dans les municipalités relèvent de la paroisse et non de l'administration. Ce qui n'est pas le cas à Wemotaci.

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

### **9.2 Synthèse des observations**

En résumé, pour la plupart des services analysés, le coût de la prestation du service est presque toujours plus important pour l'administration de Wemotaci, ce qui attribue le qualificatif de « moins (économique) » à cet indicateur. Cela est principalement dû : 1) au mode de financement des services; 2) à la variété et l'étendue des services rendus par l'administration; et 3) aux coûts reliés aux actifs requis pour la prestation des services.

Les observations que nous avons faites nous amènent à d'autres constats, notamment que les caractéristiques de certains actifs peuvent créer des impacts sur d'autres services. Par exemple, dans le cas du service du transport et de la mobilité, les pratiques de déneigement mises en place pour tenir compte de l'étroitesse des rues ont un impact sur la mobilité des véhicules, des piétons, des services d'urgence, du transport scolaire ainsi que pour la collecte des déchets en hiver.

Pour d'autres services offerts par Wemotaci, ceux-ci sont sous la responsabilité du gouvernement provincial pour les résidents de la municipalité (éducation et santé notamment) et ne sont pas offerts aux citoyens du secteur Parent par l'administration de la Ville de La Tuque. Dans ces derniers cas, les niveaux de service sont généralement plus élevés à Wemotaci ou tout au moins équivalents. Cette situation est due au fait que l'ensemble des services est offert localement et que la gamme de ces services est plus étendue à Wemotaci qu'à Parent. Pour illustrer la situation, citons notamment la présence d'un CPE pour la petite enfance, l'offre des cinq niveaux de secondaire à Wemotaci tandis que l'école de Parent se limite aux trois premiers niveaux du secondaire. La démographie permet d'expliquer en partie la présence de ces infrastructures supplémentaires (32,3 % de jeunes de 0 à 14 ans à Wemotaci vs 13,6 % à Parent). Un autre facteur explicatif pourrait provenir de la volonté de la Nation Atikamekw de développer plus d'autonomie pour le contrôle des services reliés à l'enfance.

D'autres services sont disponibles à Wemotaci, mais sont absents à Parent. Par exemple le service de développement de la main-d'œuvre et l'accès à un dentiste.

Le service du logement se démarque par un écart important à Wemotaci pour sa capacité à répondre à la demande. En effet, 178 personnes sont sur la liste d'attente pour accéder à un logement. De plus, l'administration de Wemotaci accuse une dette très importante de 7 M\$ pour le logement, ce qui limite énormément sa capacité à construire de nouveaux logements. Cette situation entraîne le surpeuplement des logements disponibles et nuit à la fois au développement des jeunes, à la santé globale et au mieux-être des membres de la communauté.

Les indicateurs pour les services visant la culture, les sports et loisirs sont généralement équivalents entre Wemotaci et Parent sauf pour la disponibilité des activités et des équipements. Wemotaci propose plus d'activités et est dotée de plus d'équipements pour la tenue de ces activités. Cette différence pourrait s'expliquer par l'importance accordée par la communauté à la préservation de la culture et de la langue Atikamekw. D'ailleurs, il existe une collaboration entre les services d'éducation et la participation des jeunes à des activités traditionnelles organisées par le service des loisirs. Le Conseil de bande encourage de diverses façons la tenue d'événements culturels et traditionnels annuels soit en services, soit en contribution financière.

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

Les indicateurs de service pour les services de police se distinguent par leur présence locale, ce qui les rend très accessibles et fiables à Wemotaci comparé à la présence de la SQ seulement sur appel pour le secteur Parent. Les indicateurs pour le service de protection incendie sont moins élevés à Wemotaci compte tenu du fait que les pompiers ont une formation limitée et que le camion de pompier ne peut éteindre des incendies dans des bâtiments de plus d'un étage. Plusieurs bâtiments dont la fonction est essentielle pour les services aux membres de la communauté ont deux étages. Quant aux services des incendies de Parent, le niveau de service est généralement plus élevé.

Le dernier service à attirer notre attention concerne la flotte de véhicules et son entretien. Wemotaci ne possède pas de garage permettant de faire les entretiens sur les véhicules, ni les réparations requises. Les gestionnaires de la flotte de véhicules et équipements ne peuvent compter que sur la bonne volonté d'un entrepreneur local qui ne leur donne que rarement la priorité. Les services de cet entrepreneur, lorsqu'ils sont utilisés, sont très onéreux. Cette situation met en péril la prestation des services rendus par les véhicules aux divers départements qui en ont besoin. La situation de Parent est très différente, car les véhicules sont réparés et entretenus par l'équipe de la ville-centre sans négliger leur priorité.

Finalement, l'administration de Wemotaci offre des services à tous les membres inscrits de la communauté, même s'ils habitent en dehors de la réserve.

## **10 CONCLUSION**

Il s'avère que la section contenant les informations sur le contexte de chaque organisation apporte un éclairage pertinent pour comprendre les différences de niveaux de service, le cas échéant. De plus, ces éléments de contexte sont primordiaux pour comprendre les besoins de la communauté en termes de services et de financement lors d'éventuelles négociations entre la Première Nation et le gouvernement dans un objectif d'autodétermination. Par ailleurs, ces éléments explicatifs du contexte doivent être considérés pour déterminer et comprendre l'écart entre la situation des Premières Nations comparée à celle de la société canadienne en général.

Toutefois, il est apparu que les indicateurs retenus, et tels que formulés dans cette version de la méthodologie, ne peuvent capter entièrement les niveaux de service réels expérimentés par les usagers. Il faut également noter que la méthodologie ne permet pas de faire un lien entre les niveaux de service, les coûts reliés aux services (dépenses et ressources) et les risques pour le maintien du service et le bien-être global de la communauté. Une approche holistique pourrait permettre de mieux comprendre les liens entre les besoins, les services rendus et les coûts associés. De plus, cela permettrait d'appuyer le fait que les comparaisons entre les communautés des Premières Nations et les municipalités sont difficiles à faire.

L'expérimentation de la méthodologie a permis d'identifier un enjeu supplémentaire lors de la mobilisation de l'équipe municipale pour la collecte de données. Il s'est avéré que les interlocuteurs municipaux n'ont pas trouvé la motivation nécessaire pour s'associer au projet. Les intervenants municipaux ont répondu négativement à l'invitation de l'équipe de projet à participer à l'étude prétextant un manque de ressources vu l'ampleur des informations recherchées. L'exercice a été perçu comme coûteux en temps sans pour autant y voir un retour significatif.

Quant à la participation de la Première Nation, bien que plusieurs intervenants aient participé activement à la collecte d'informations, il a été très difficile, voire impossible, de mobiliser plusieurs acteurs clés pour

## **Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

documenter certains services essentiels à cause de manque de temps et de disponibilité de ressources à consacrer à cette étude.

Finalement, le recours à cette méthodologie nous apparaît plus approprié dans le cas où une Première Nation a amorcé son processus d'autodétermination. Cette méthodologie constitue un outil supplémentaire pour faire progresser cette démarche.

## **11 RECOMMANDATIONS**

Les recommandations suivantes sont formulées à la suite de l'expérimentation de la méthodologie et tiennent compte des situations rencontrées en cours de documentation et d'analyse.

- 1.** Il est suggéré d'ajuster la méthodologie et les indicateurs pour être en mesure de capter plus finement les différences de niveaux de service qui ne peuvent pas être documentés par des données quantitatives.
- 2.** Une des particularités de la méthodologie est sa flexibilité et nous recommandons de valoriser cette caractéristique en acceptant que la méthodologie ainsi que les indicateurs soient personnalisables pour tenir compte des spécificités de la Première Nation qui désire l'utiliser.
- 3.** Une réflexion particulière devrait être initiée pour modifier ou remplacer les indicateurs visant à comparer les coûts du service et l'abordabilité pour les usagers, car ils sont particulièrement difficiles à documenter et à interpréter.
- 4.** Nous considérons que le recours à la méthodologie sera plus pertinent pour les Premières Nations qui ont entamé ou qui se préparent à entamer le processus d'autodétermination. Cela influencerait positivement la motivation des intervenants clés à participer à la collecte des données et informations.
- 5.** Bien que la documentation disponible publiquement permette de brosser un premier portrait du contexte, nous croyons qu'il est essentiel d'avoir accès aux intervenants locaux pour développer une compréhension fine du contexte et des enjeux spécifiques à la communauté. Ces échanges sont à notre avis un facteur de succès de l'utilisation de la méthodologie.

**Application de la méthodologie de comparaison des niveaux de service entre une communauté des Premières Nations et une municipalité**

Projet réalisé pour l'APNQL

**ANNEXE 1      FICHIER EXCEL DOCUMENTANT LES DONNEES ET LES RESULTATS DE L'ANALYSE (DOCUMENT SEPARÉ)**